



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 21 mai 2012
(OR. en)**

**Dossier interinstitutionnel:
2011/0293 (NLE)**

**16396/11
ADD 20**

**AMLAT 100
PESC 1391
WTO 389**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Accord établissant une association entre l'Union européenne et ses États membres,
d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6501.00.00	CLOCHES NON DRESSÉES (MISES EN FORME) NI TOURNURÉES (MISES EN TOURNURE), PLATEAUX (DISQUES), MANCHONS (CYLINDRES) MÊME FENDUS DANS LE SENS DE LA HAUTEUR, EN FEUTRE, POUR CHAPEAUX.	15	C	15 %	
6502.00.00	CLOCHES OU FORMES POUR CHAPEAUX, TRESSÉES OU FABRIQUÉES PAR L'ASSEMBLAGE DE BANDES EN TOUTES MATIÈRES, NON DRESSÉES (MISES EN FORME) NI TOURNURÉES (MISES EN TOURNURE) NI GARNIES.	15	C	15 %	
65.04	CHAPEAUX ET AUTRES COIFFURES, TRESSÉS OU FABRIQUÉS PAR L'ASSEMBLAGE DE BANDES EN TOUTES MATIÈRES, MÊME GARNIS.				
6504.00.10	Chapeaux de paille ou imitation de paille	15	E	15 %	
6504.00.20	Casquettes et képis, avec annonces publicitaires	15	E	15 %	
6504.00.90	Autres	15	E	15 %	
65.05	CHAPEAUX ET AUTRES COIFFURES EN BONNETERIE OU CONFECTIONNÉS À L'AIDE DE DENTELLES, DE FEUTRE OU D'AUTRES PRODUITS TEXTILES, EN PIÈCES (MAIS NON EN BANDES), MÊME GARNIS; RÉSILLES ET FILETS À CHEVEUX EN TOUTES MATIÈRES, MÊME GARNIS.				
6505.10.00	Résilles et filets à cheveux	15	E	15 %	
6505.90	Autres:				
6505.90.11	En feutre	15	E	15 %	
6505.90.12	En autres matières textiles, pour hommes	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6505.90.19	Autres	15	E	15 %	
6505.90.21	Sans publicité, des types utilisés pour les uniformes	15	E	15 %	
6505.90.22	Avec annonces publicitaires	15	E	15 %	
6505.90.23	Avec emblèmes ou broderies protégés par des droits d'auteur internationaux	15	E	10 %	
6505.90.29	Autres	15	E	15 %	
6505.90.90	Autres	15	E	15 %	
65.06	AUTRES CHAPEAUX ET COIFFURES, MÊME GARNIS.				
6506.10.00	Coiffures de sécurité	15	E	10 %	
6506.91.10	Chapeaux	15	E	15 %	
6506.91.20	Bonnets de bain	15	E	10 %	
6506.91.30	Casquettes, autres que les bonnets de bain, et képis avec annonces publicitaires	15	E	15 %	
6506.91	En caoutchouc ou en matières plastiques:				
6506.91.90	Autres	15	E	15 %	
6506.99	En autres matières:				
6506.99.10	Chapeaux	15	E	15 %	
6506.99.20	Casquettes et képis, avec annonces publicitaires	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6506.99.90	Autres	15	E	15 %	
6507.00.00	BANDES POUR GARNITURE INTÉRIEURE, COIFFES, COUVRE-COIFFURES, CARCASSES, VISIÈRES ET JUGULAIRES POUR LA CHAPELLERIE.	15	E	15 %	
66.01	PARAPLUIES, OMBRELLES ET PARASOLS (Y COMPRIS LES PARAPLUIES-CANNES, LES PARASOLS DE JARDIN ET ARTICLES SIMILAIRES).				
6601.10.00	Parasols de jardin et articles similaires	15	E	10 %	
6601.91	À mât ou manche télescopique:				
6601.91.10	Parasols pour plages, cours et piscines	15	E	15 %	
6601.91.20	Autres parasols et ombrelles	15	E	15 %	
6601.91.90	Autres	15	E	10 %	
6601.99	Autres:				
6601.99.10	Parasols pour plages, cours et piscines	15	E	15 %	
6601.99.20	Autres parasols et ombrelles	15	E	15 %	
6601.99.90	Autres	15	E	10 %	
66.02	CANNES, CANNES-SIÈGES, FOUETS, CRAVACHES ET ARTICLES SIMILAIRES.				
6602.00.10	Fouets, cravaches et articles similaires en toute matière	15	E	15 %	
6602.00.20	Cannes, cannes-sièges et articles similaires	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
66.03	PARTIES, GARNITURES ET ACCESSOIRES POUR ARTICLES DES N ^{os} 66.01 OU 66.02.				
6603.20.00	Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou parasols	5	E	EXEMPTION	
6603.90	Autres:				
6603.90.10	Pour parapluies, ombrelles ou parasols	15	E	EXEMPTION	
6603.90.90	Autres	15	E	15 %	
6701.00.00	PEAUX ET AUTRES PARTIES D'OISEAUX REVÊTUES DE LEURS PLUMES OU DE LEUR DUVET, PLUMES, PARTIES DE PLUMES, DUVET ET ARTICLES EN CES MATIÈRES, AUTRES QUE LES PRODUITS DU N° 05.05 ET LES TUYAUX ET TIGES DE PLUMES, TRAVAILLÉS.	15	E	15 %	
67.02	FLEURS, FEUILLAGES ET FRUITS ARTIFICIELS ET LEURS PARTIES; ARTICLES CONFECTIONNÉS EN FLEURS, FEUILLAGES OU FRUITS ARTIFICIELS.				
6702.10.00	En matières plastiques	15	E	10 %	
6702.90.00	En autres matières	15	E	10 %	
6703.00.00	CHEVEUX REMIS, AMINCIS, BLANCHIS OU AUTREMENT PRÉPARÉS; LAINE, POILS ET AUTRES MATIÈRES TEXTILES, PRÉPARÉS POUR LA FABRICATION DE PERRUQUES OU D'ARTICLES SIMILAIRES.	15	C	15 %	
6703.00.00A	Uniquement matières textiles artificielles préparées pour la fabrication de cheveux de poupées	5	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
67.04	PERRUQUES, BARBES, SOURCILS, CILS, MÈCHES ET ARTICLES ANALOGUES EN CHEVEUX, POILS OU MATIÈRES TEXTILES; OUVRAGES EN CHEVEUX NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS.				
6704.11.00	Perruques complètes	15	C	15 %	
6704.19.00	Autres	15	C	15 %	
6704.20.00	En cheveux	15	C	15 %	
6704.90.00	En autres matières	15	C	15 %	
6801.00.00	PAVÉS, BORDURES DE TROTTOIRS ET DALLES DE PAVAGE, EN PIERRES NATURELLES (AUTRES QUE L'ARDOISE).	15	E	10 %	
6802.10	Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que carrée ou rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm; granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement:				
6802.10.10	Granulés, éclats et poudres, colorés artificiellement	15	E	15 %	
6802.10.90	Autres	15	E	15 %	
6802.21.11	Dalles, carreaux, cubes, dés, tuiles et briques	15	E	10 %	
6802.21.19	Autres	15	E	10 %	
6802.21.90	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6802.23	Granit:				
6802.23.11	Dalles, carreaux, cubes, dés, tuiles et briques	15	E	10 %	
6802.23.19	Autres	15	E	15 %	
6802.23.90	Autres	15	E	15 %	
6802.29	Autres pierres:				
6802.29.11	Dalles, carreaux, cubes, dés, tuiles et briques	15	E	10 %	
6802.29.19	Autres	15	E	15 %	
6802.29.90	Autres	15	E	15 %	
6802.91	Marbre, travertin et albâtre:				
6802.91.11	Statuettes religieuses	15	E	15 %	
6802.91.19	Autres	15	E	10 %	
6802.91.21	Éviers, lavabos et baignoires	15	E	10 %	
6802.91.22	Porte-savons, porte-serviettes, distributeurs de papier hygiénique et autres articles sanitaires	15	E	10 %	
6802.91.29	Autres	15	E	15 %	
6802.91.90	Autres	15	E	15 %	
6802.92	Autres pierres calcaires:				
6802.92.11	Statuettes religieuses	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6802.92.19	Autres	15	E	10 %	
6802.92.21	Éviers, lavabos et baignoires	15	E	10 %	
6802.92.22	Porte-savons, porte-serviettes, distributeurs de papier hygiénique et autres articles sanitaires	15	E	10 %	
6802.92.29	Autres	15	E	15 %	
6802.92.90	Autres	15	E	15 %	
6802.93	Granit:				
6802.93.11	Statuettes religieuses	15	E	15 %	
6802.93.19	Autres	15	E	10 %	
6802.93.21	Éviers, lavabos et baignoires	15	E	10 %	
6802.93.22	Porte-savons, porte-serviettes, distributeurs de papier hygiénique et autres articles sanitaires	15	E	10 %	
6802.93.29	Autres	15	E	15 %	
6802.93.90	Autres	15	E	15 %	
6802.99	Autres pierres:				
6802.99.11	Statuettes religieuses	15	E	15 %	
6802.99.19	Autres	15	E	10 %	
6802.99.21	Éviers, lavabos et baignoires	15	E	10 %	
6802.99.22	Porte-savons, porte-serviettes, distributeurs de papier hygiénique et autres articles sanitaires	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6802.99.29	Autres	15	E	15 %	
6802.99.90	Autres	15	E	15 %	
68.03	ARDOISE NATURELLE TRAVAILLÉE ET OUVRAGES EN ARDOISE NATURELLE OU AGGLOMÉRÉE (ARDOISINE).				
6803.00.10	Dalles, carreaux et autres articles de construction	15	E	10 %	
6803.00.20	Éviers, lavabos et baignoires	15	E	10 %	
6803.00.90	Autres	15	E	15 %	
68.04	MEULES ET ARTICLES SIMILAIRES, SANS BÂTIS, À MOUDRE, À DÉFIBRER, À BROUER, À AIGUISER, À POLIR, À RECTIFIER, À TRANCHER OU À TRONÇONNER, PIERRES À AIGUISER OU À POLIR À LA MAIN, ET LEURS PARTIES, EN PIERRES NATURELLES, EN ABRASIFS NATURELS OU ARTIFICIELS AGGLOMÉRÉS OU EN CÉRAMIQUE, MÊME AVEC PARTIES EN AUTRES MATIÈRES.				
6804.10.00	Meules à moudre ou à défibrer	0	A	3 %	
6804.21.00	En diamant naturel ou synthétique, aggloméré	0	A	3 %	
6804.22.00	En autres abrasifs agglomérés ou en céramique	0	A	3 %	
6804.23.00	En pierres naturelles	0	A	3 %	
6804.30.00	Pierres à aiguiser ou à polir à la main	0	A	3 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
68.05	ABRASIFS NATURELS OU ARTIFICIELS EN POUDRE OU EN GRAINS, APPLIQUÉS SUR PRODUITS TEXTILES, PAPIER, CARTON OU AUTRES MATIÈRES, MÊME DÉCOUPÉS, COUSUS OU AUTREMENT ASSEMBLÉS.				
6805.10.00	Appliqués sur tissus en matières textiles seulement	10	E	EXEMPTION	
6805.20.00	Appliqués sur papier ou carton seulement	10	E	EXEMPTION	
6805.30.00	Appliqués sur d'autres matières	5	C	EXEMPTION	
68.06	LAINES DE LAITIER, DE SCORIES, DE ROCHE ET LAINES MINÉRALES SIMILAIRES; VERMICULITE EXPANSÉE, ARGILES EXPANSÉES, MOUSSE DE SCORIES ET PRODUITS MINÉRAUX SIMILAIRES EXPANSÉS; MÉLANGES ET OUVRAGES EN MATIÈRES MINÉRALES À USAGES D'ISOLANTS THERMIQUES OU SONORES OU POUR L'ABSORPTION DU SON, À L'EXCLUSION DE CEUX DES N ^{os} 68.11, 68.12 OU DU CHAPITRE 69.				
6806.10.00	Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales similaires, même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux	0	A	EXEMPTION	
6806.20.00	Vermiculite expansée, argiles expansées, mousse de scories et produits minéraux similaires expansés, même mélangés entre eux	0	A	EXEMPTION	
6806.90.00	Autres	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
68.07	OUVRAGES EN ASPHALTE OU EN PRODUITS SIMILAIRES (POIX DE PÉTROLE, BRAIS, PAR EXEMPLE).				
6807.10	En rouleaux:				
6807.10.10	Appliqués sur fibre de verre	5	C	10 %	
6807.10.90	Autres	5	C	10 %	
6807.90	Autres:				
6807.90.10	Appliqués sur fibre de verre	5	C	2,50 %	
6807.90.90	Autres	5	C	5 %	
68.08	PANNEAUX, PLANCHES, CARREAUX, BLOCS ET ARTICLES SIMILAIRES, EN FIBRES VÉGÉTALES, EN PAILLE OU EN COPEAUX, PLAQUETTES, PARTICULES, SCIURES OU AUTRES DÉCHETS DE BOIS, AGGLOMÉRÉS AVEC DU CIMENT, DU PLÂTRE OU D'AUTRES LIANTS MINÉRAUX.				
6808.00.10	Panneaux, planches, carreaux et articles similaires	15	E	10 %	
6808.00.90	Autres	15	E	10 %	
68.09	OUVRAGES EN PLÂTRE OU EN COMPOSITIONS À BASE DE PLÂTRE.				
6809.11.00	Revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement	5	E	10 %	
6809.19.00	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6809.90	Autres ouvrages:				
6809.90.10	Statuettes et autres objets d'ornementation	15	E	10 %	
6809.90.20	Articles pour la construction	15	E	10 %	
6809.90.90	Autres	15	E	5 %	
68.10	OUVRAGES EN CIMENT, EN BÉTON OU EN PIERRE ARTIFICIELLE, MÊME ARMÉS.				
6810.11.00	Blocs et briques pour la construction	15	E	10 %	
6810.19.00	Autres	15	E	10 %	
6810.91	Éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil:				
6810.91.10	Tubes et tuyaux	15	E	10 %	
6810.91.90	Autres	15	E	10 %	
6810.99	Autres:				
6810.99.10	Statuettes et autres objets d'ornementation	15	E	15 %	
6810.99.90	Autres	15	E	15 %	
68.11	OUVRAGES EN AMIANTE-CIMENT, CELLULOSE-CIMENT OU SIMILAIRES.				
6811.40	Contenant de l'amiante:				
6811.40.10	Plaques ondulées, autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6811.40.20	Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie	15	E	15 %	
6811.40.91	Autres articles pour le bâtiment ou le génie civil	15	E	10 %	
6811.40.99	Autres	15	E	15 %	
6811.81.00	Plaques ondulées	15	E	10 %	
6811.82.00	Autres plaques, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires	15	E	10 %	
6811.83	Tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie:				
6811.83.10	Ayant une pression égale ou supérieure à 100 livres/pouce ²	15	E	15 %	
6811.83.90	Autres	15	E	15 %	
6811.89	Autres ouvrages:				
6811.89.11	Blocs, briques et pavés	15	E	10 %	
6811.89.19	Autres	15	E	10 %	
6811.89.90	Autres	15	E	15 %	
68.12	AMIANTE (ASBESTE) TRAVAILLÉ, EN FIBRES; MÉLANGES À BASE D'AMIANTE OU À BASE D'AMIANTE ET DE CARBONATE DE MAGNÉSIUM; OUVRAGES EN CES MÉLANGES OU EN AMIANTE (FILS, TISSUS, VÊTEMENTS, COIFFURES, CHAUSSURES, JOINTS, PAR EXEMPLE), MÊME ARMÉS, AUTRES QUE CEUX DES N ^{os} 68.11 OU 68.13.				
6812.80.00	En crocidolite	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6812.80.00A	Uniquement papiers, cartons et feutres	0	A	15 %	
6812.80.00B	Uniquement feuilles en fibres comprimées, pour joints, même présentées en rouleaux	0	A	15 %	
6812.80.00C	Uniquement fibres de crocidolite artificielles; mélanges à base de crocidolite ou à base de crocidolite et de carbonate de magnésium	0	A	15 %	
6812.80.00D	Fils uniquement	0	A	15 %	
6812.80.00E	Uniquement cordes et cordons, mêmes tressés	0	A	15 %	
6812.91	Vêtements, accessoires du vêtement, chaussures et coiffures:				
6812.91.10	Vêtements et accessoires du vêtement, à l'exception des gants	15	E	15 %	
6812.91.20	Gants	15	E	10 %	
6812.91.30	Chapeaux et autres coiffures	15	E	15 %	
6812.91.40	Guêtres	15	E	15 %	
6812.91.90	Autres	15	E	15 %	
6812.92.00	Papiers, cartons et feutres	0	A	15 %	
6812.93.00	Feuilles en amiante et élastomères comprimés, pour joints, même présentées en rouleaux	0	A	EXEMPTION	
6812.99	Autres:				
6812.99.10	Tubes et tuyaux, profilés, baguettes, dalles et carreaux	15	E	10 %	
6812.99.20	Rideaux, draps et matelas	15	E	15 %	
6812.99.30	Semelles et talons	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6812.99.40	Joints, rondelles et diaphragmes	15	E	EXEMPTION	
6812.99.91	Amiante (asbeste) travaillé; mélanges à base d'amiante et de carbonate de magnésium	0	A	EXEMPTION	
6812.99.92	Fils	0	A	EXEMPTION	
6812.99.93	Cordes et cordons, même tressés	0	A	EXEMPTION	
6812.99.94	Tissus et étoffes, même de bonneterie	5	E	EXEMPTION	
6812.99.99	Autres	15	E	15 %	
68.13	GARNITURES DE FRICTION (PLAQUES, ROULEAUX, BANDES, SEGMENTS, DISQUES, RONDELLES, PLAQUETTES, PAR EXEMPLE), NON MONTÉES, POUR FREINS, POUR EMBRAYAGES OU POUR TOUS ORGANES DE FROTTEMENT, À BASE D'AMIANTE (ASBESTE), D'AUTRES SUBSTANCES MINÉRALES OU DE CELLULOSE, MÊME COMBINÉS AVEC DES TEXTILES OU D'AUTRES MATIÈRES.				
6813.20.00	Contenant de l'amiante	0	A	EXEMPTION	
6813.81.00	Garnitures de freins	0	A	EXEMPTION	
6813.89.00	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
68.14	MICA TRAVAILLÉ ET OUVRAGES EN MICA, Y COMPRIS LE MICA AGGLOMÉRÉ OU RECONSTITUÉ, MÊME SUR SUPPORT EN PAPIER, EN CARTON OU EN AUTRES MATIÈRES.				
6814.10.00	Plaques, feuilles et bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support	5	E	EXEMPTION	
6814.90.00	Autres	15	E	15 %	
68.15	OUVRAGES EN PIERRE OU EN AUTRES MATIÈRES MINÉRALES (Y COMPRIS LES FIBRES DE CARBONE, LES OUVRAGES EN CES MATIÈRES ET EN TOURBE), NON DÉNOMMÉS NI COMPRIS AILLEURS.				
6815.10.00	Ouvrages en graphite ou en autre carbone, pour usages autres qu'électriques	0	A	15 %	
6815.20.00	Ouvrages en tourbe	0	A	15 %	
6815.91.00	Contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite	0	A	15 %	
6815.99.00	Autres	0	A	15 %	
6901.00.00	BRIQUES, DALLES, CARREAUX ET AUTRES PIÈCES CÉRAMIQUES EN FARINES SILICEUSES FOSSILES (KIESELGUHR, TRIPOLITE, DIATOMITE, PAR EXEMPLE) OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES.	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
69.02	BRIQUES, DALLES, CARREAUX ET PIÈCES CÉRAMIQUES ANALOGUES DE CONSTRUCTION, RÉFRACTAIRES, AUTRES QUE CEUX EN FARINES SILICEUSES FOSSILES OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES.				
6902.10.00	Contenant en poids plus de 50 % des éléments Mg, Ca ou Cr, pris isolément ou ensemble, exprimés en MgO, CaO ou Cr ₂ O ₃	0	A	3 %	
6902.20.00	Contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃), de silice (SiO ₂) ou d'un mélange ou combinaison de ces produits	0	A	3 %	
6902.90.00	Autres	0	A	3 %	
69.03	AUTRES ARTICLES CÉRAMIQUES RÉFRACTAIRES (CORNUES, CREUSETS, MOUFLES, BUSETTES, TAMPONS, SUPPORTS, COUPELLES, TUBES, TUYAUX, GAINES, BAGUETTES, PAR EXEMPLE), AUTRES QUE CEUX EN FARINES SILICEUSES FOSSILES OU EN TERRES SILICEUSES ANALOGUES.				
6903.10	Contenant en poids plus de 50 % de graphite ou d'autre carbone ou d'un mélange de ces produits:				
6903.10.10	Busettes pour bateaux	0	A	5 %	
6903.10.90	Autres	0	A	15 %	
6903.20	Contenant en poids plus de 50 % d'alumine (Al ₂ O ₃) ou d'un mélange ou combinaison d'alumine et de silice (SiO ₂):				
6903.20.10	Busettes pour bateaux	0	A	5 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6903.20.90	Autres	0	A	15 %	
6903.90	Autres:				
6903.90.10	Busettes pour bateaux	0	A	5 %	
6903.90.90	Autres	0	A	15 %	
69.04	BRIQUES DE CONSTRUCTION, HOURDIS, CACHE-POUTRELLES ET ARTICLES SIMILAIRES, EN CÉRAMIQUE.				
6904.10	Briques de construction:				
6904.10.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6904.10.90	Autres	15	E	10 %	
6904.90	Autres:				
6904.90.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6904.90.90	Autres	15	E	10 %	
69.05	TUILES, ÉLÉMENTS DE CHEMINÉE, CONDUITS DE FUMÉE, ORNEMENTS ARCHITECTONQUES, EN CÉRAMIQUE, ET AUTRES POTERIES DE BÂTIMENT.				
6905.10.00	Tuiles	15	E	10 %	
6905.90	Autres:				
6905.90.10	En terre ou en argile commune, même vitrés, émaillés ou vernissés	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6905.90.91	En faïence ou en porcelaine	15	E	15 %	
6905.90.99	Autres	15	E	15 %	
69.06	TUYAUX, GOUTTIÈRES ET ACCESSOIRES DE TUYAUTERIE, EN CÉRAMIQUE.				
6906.00.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6906.00.90	Autres	15	E	10 %	
69.07	CARREAUX ET DALLES DE PAVEMENT OU DE REVÊTEMENT, NON VERNISSÉS NI ÉMAILLÉS, EN CÉRAMIQUE; CUBES, DÉS ET ARTICLES SIMILAIRES POUR MOSAÏQUES, NON VERNISSÉS NI ÉMAILLÉS, EN CÉRAMIQUE, MÊME SUR SUPPORT.				
6907.10	Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm:				
6907.10.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6907.10.20	En grès	15	E	10 %	
6907.10.90	Autres	15	E	10 %	
6907.90	Autres:				
6907.90.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6907.90.20	En grès	15	E	10 %	
6907.90.90	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
69.08	CARREAUX ET DALLES DE PAVEMENT OU DE REVÊTEMENT, VERNISSÉS OU ÉMAILLÉS, EN CÉRAMIQUE; CUBES, DÉS ET ARTICLES SIMILAIRES POUR MOSAÏQUES, VERNISSÉS OU ÉMAILLÉS, EN CÉRAMIQUE, MÊME SUR SUPPORT.				
6908.10	Carreaux, cubes, dés et articles similaires, même de forme autre que rectangulaire, dont la plus grande surface peut être inscrite dans un carré dont le côté est inférieur à 7 cm:				
6908.10.10	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6908.10.90	Autres	15	E	10 %	
6908.90	Autres:				
6908.90.11	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6908.90.19	Autres	15	E	10 %	
6908.90.21	En grès	15	E	10 %	
6908.90.29	Autres	15	E	10 %	
6908.90.91	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6908.90.99	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
69.09	APPAREILS ET ARTICLES POUR USAGES CHIMIQUES OU AUTRES USAGES TECHNIQUES, EN CÉRAMIQUE; AUGES, BACS ET RÉCIPIENTS SIMILAIRES POUR L'ÉCONOMIE RURALE, EN CÉRAMIQUE; CRUCHONS ET RÉCIPIENTS SIMILAIRES DE TRANSPORT OU D'EMBALLAGE, EN CÉRAMIQUE.				
6909.11.00	En porcelaine	0	A	3 %	
6909.12.00	Articles ayant une dureté équivalente à 9 ou davantage sur l'échelle de Mohs	0	A	3 %	
6909.19.10	En terre ou en argile commune	0	A	15 %	
6909.19.90	Autres	0	A	3 %	
6909.90	Autres:				
6909.90.10	En terre ou en argile commune	15	E	15 %	
6909.90.90	Autres	15	E	15 %	
69.10	ÉVIER, LAVABOS, COLONNES DE LAVABOS, BAIGNOIRES, BIDETS, CUVETTES D'AISSANCE, RÉSERVOIRS DE CHASSE, URINOIRS ET APPAREILS FIXES SIMILAIRES POUR USAGES SANITAIRES, EN CÉRAMIQUE.				
6910.10	En porcelaine:				
6910.10.11	Cuvettes d'aisance, même avec réservoir, d'une hauteur de 10 pouces, destinées aux enfants	15	G	10 %	
6910.10.12	Cuvettes d'aisance, même avec réservoir, d'une hauteur de 18 pouces, destinées aux invalides	15	G	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6910.10.13	Bidets	15	G	10 %	
6910.10.14	Urinoirs, d'une hauteur inférieure ou égale à 14 pouces	15	G	10 %	
6910.10.15	Urinoirs, d'une hauteur supérieure à 14 pouces	15	G	10 %	
6910.10.16	Cuvettes d'aisance, avec réservoir, moulées en une pièce	15	G	10 %	
6910.10.17	Colonnes de lavabos	15	G	10 %	
6910.10.19	Autres	15	G	10 %	
6910.10.20	Éviers et baignoires	15	G	10 %	
6910.10.30	Sièges pour cuvettes d'aisance	15	G	10 %	
6910.10.90	Autres	15	G	10 %	
6910.90	Autres:				
6910.90.11	Cuvettes d'aisance, même avec réservoir, d'une hauteur de 10 pouces, destinées aux enfants	15	E	10 %	
6910.90.12	Cuvettes d'aisance, même avec réservoir, d'une hauteur de 18 pouces, destinées aux invalides	15	E	10 %	
6910.90.13	Bidets	15	E	10 %	
6910.90.14	Urinoirs, d'une hauteur inférieure ou égale à 14 pouces	15	E	10 %	
6910.90.15	Urinoirs, d'une hauteur supérieure à 14 pouces	15	E	10 %	
6910.90.16	Cuvettes d'aisance, avec réservoir, moulées en une pièce	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
6910.90.17	Colonnes de lavabos	15	E	10 %	
6910.90.19	Autres	15	E	10 %	
6910.90.20	Éviers et baignoires	15	E	10 %	
6910.90.30	Sièges pour cuvettes d'aisance	15	E	10 %	
6910.90.90	Autres	15	E	10 %	
69.11	VAISSELLE, AUTRES ARTICLES DE MÉNAGE OU D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET ARTICLES D'HYGIÈNE OU DE TOILETTE, EN PORCELAINE.				
6911.10.00	Articles pour le service de la table ou de la cuisine	15	E	10 %	
6911.90	Autres:				
6911.90.10	Accessoires pour installations sanitaires ou hygiéniques	15	E	10 %	
6911.90.90	Autres	15	E	10 %	
69.12	VAISSELLE, AUTRES ARTICLES DE MÉNAGE OU D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET ARTICLES D'HYGIÈNE OU DE TOILETTE, AUTRES QU'EN PORCELAINE.				
6912.00.11	En terre ou en argile commune	15	E	10 %	
6912.00.19	Autres	15	E	10 %	
6912.00.20	Accessoires pour installations sanitaires ou hygiéniques conçus pour être fixés aux murs ou pour être encastrés	15	E	10 %	
6912.00.90	Autres	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
69.13	STATUETTES ET AUTRES OBJETS D'ORNEMENTATION EN CÉRAMIQUE.				
6913.10.00	En porcelaine	15	E	10 %	
6913.90	Autres:				
6913.90.10	En faïence	15	E	10 %	
6913.90.91	En terre ou en argile commune	15	E	15 %	
6913.90.99	Autres	15	E	10 %	
69.14	AUTRES OUVRAGES EN CÉRAMIQUE.				
6914.10	En porcelaine:				
6914.10.10	Poêles et autres appareils de chauffage	15	E	15 %	
6914.10.90	Autres	15	E	15 %	
6914.90	Autres:				
6914.90.10	En terre ou argile commune	15	E	15 %	
6914.90.90	Autres	15	E	15 %	
7001.00.00	CALCIN ET AUTRES DÉCHETS ET DÉBRIS DE VERRE; VERRE EN MASSE.	0	A	10 %	
70.02	VERRE EN BILLES (AUTRES QUE LES MICROSPHÈRES DU N° 70.18), BARRES, BAGUETTES OU TUBES, NON TRAVAILLÉ.				
7002.10.00	Billes	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7002.20.00	Barres ou baguettes	0	A	10 %	
7002.31.00	En quartz ou en autre silice fondus	0	A	10 %	
7002.32.00	En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par kelvin entre 0 ° C et 300 ° C	0	A	10 %	
7002.39.00	Autres	0	A	10 %	
70.03	VERRE DIT "COULÉ", EN PLAQUES, FEUILLES OU PROFILÉS, MÊME À COUCHE ABSORBANTE, RÉFLÉCHISSANTE OU NON RÉFLÉCHISSANTE, MAIS NON AUTREMENT TRAVAILLÉ.				
7003.12.11	Jalousies	0	A	10 %	
7003.12.12	Autres, opacifiées ou translucides	0	A	10 %	
7003.12.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7003.12.90	Autres	0	A	10 %	
7003.19	Autres:				
7003.19.10	Jalousies	0	A	10 %	
7003.19.20	Autres, en plaques et en feuilles, de forme carrée ou rectangulaire	0	A	EXEMPTION	
7003.19.90	Autres	0	A	10 %	
7003.20.00	Plaques et feuilles, armées	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7003.30.00	Profilés	0	A	10 %	
70.04	VERRE ÉTIRÉ OU SOUFFLÉ, EN FEUILLES, MÊME À COUCHE ABSORBANTE, RÉFLÉCHISSANTE OU NON RÉFLÉCHISSANTE, MAIS NON AUTREMENT TRAVAILLÉ.				
7004.20	Verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante:				
7004.20.11	Jalousies	0	A	LIBRE	
7004.20.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7004.20.90	Autres	0	A	10 %	
7004.90	Autre verre:				
7004.90.11	Jalousies	0	A	EXEMPTION	
7004.90.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7004.90.90	Autres	0	A	10 %	
70.05	GLACE (VERRE FLOTTÉ ET VERRE DOUCI OU POLI SUR UNE OU DEUX FACES) EN PLAQUES OU EN FEUILLES, MÊME À COUCHE ABSORBANTE, RÉFLÉCHISSANTE OU NON RÉFLÉCHISSANTE, MAIS NON AUTREMENT TRAVAILLÉE.				
7005.10	Glace non armée, à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante:				
7005.10.11	Jalousies	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7005.10.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7005.10.90	Autres	0	A	10 %	
7005.21	Colorée dans la masse, opacifiée, plaquée (doublée) ou simplement doucie:				
7005.21.11	Jalousies	0	A	10 %	
7005.21.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7005.21.90	Autres	0	A	10 %	
7005.29	Autres:				
7005.29.11	Jalousies	0	A	10 %	
7005.29.19	Autres	0	A	EXEMPTION	
7005.29.90	Autres	0	A	10 %	
7005.30.00	Glace armée	0	A	10 %	
70.06	VERRE DES N ^{os} 70.03, 70.04 OU 70.05, COURBÉ, BISEAUTÉ, GRAVÉ, PERCÉ, ÉMAILLÉ OU AUTREMENT TRAVAILLÉ, MAIS NON ENCADRÉ NI ASSOCIÉ À D'AUTRES MATIÈRES.				
7006.00.11	Jalousies	5	E	10 %	
7006.00.19	Autres	5	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7006.00.90	Autres	5	E	10 %	
70.07	VERRE DE SÉCURITÉ, CONSISTANT EN VERRES TREMPÉS OU FORMÉS DE FEUILLES CONTRECOLLÉES.				
7007.11.00	De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	5	E	10 %	
7007.19.00	Autres	10	G	EXEMPTION	
7007.21.00	De dimensions et formats permettant leur emploi dans les automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules	5	E	10 %	
7007.29.00	Autres	5	E	10 %	
7008.00.10	Translucides	15	G	15 %	
7008.00.90	Autres	15	G	15 %	
7009.10.00	Miroirs rétroviseurs pour véhicules	0	A	10 %	
7009.91	Non encadrés:				
7009.91.10	Plaques et feuilles, non travaillées ni combinées avec d'autres matières	15	E	15 %	
7009.91.90	Autres	15	E	15 %	
7009.92	Encadrés:				
7009.92.10	Miroirs portatifs, de coiffeuses, de table ou des types qui se manipulent à la main	15	E	15 %	
7009.92.20	Miroirs courbes (concaves ou convexes)	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7009.92.90	Autres	15	E	15 %	
70.10	BONBONNES, BOUTEILLES, FLACONS, BOCAUX, POTS, EMBALLAGES TUBULAIRES, AMPOULES ET AUTRES RÉCIPIENTS DE TRANSPORT OU D'EMBALLAGE, EN VERRE; BOUCHONS, COUVERCLES ET AUTRES DISPOSITIFS DE FERMETURE, EN VERRE.				
7010.10.00	Ampoules	0	A	EXEMPTION	
7010.20.00	Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture	0	A	10 %	
7010.90	Autres:				
7010.90.11	Taillés, polis ou dépolis, gainés ou entourés d'autres matières	5	G	15 %	
7010.90.11A	D'une contenance inférieure à 4 l uniquement	15	H	15 %	
7010.90.12	Autres, des types fabriqués dans le pays (d'une contenance supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g)	5	G	15 %	
7010.90.12A	D'une contenance inférieure à 4 l uniquement	15	H	15 %	
7010.90.19	Autres	-	A	EXEMPTION	
7010.90.21	Taillés, polis ou dépolis, gainés ou entourés d'autres matières	10	H	15 %	
7010.90.21A	Uniquement contenant cylindriques de couleur ambre, d'une ouverture inférieure ou égale à 32 mm, du type utilisé pour les médicaments	15	H	15 %	
7010.90.22	Autres, des types fabriqués dans le pays (d'une contenance supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g)	10	H	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7010.90.22A	Uniquement contenants cylindriques de couleur ambre, d'une ouverture inférieure ou égale à 32 mm, du type utilisé pour les médicaments	15	H	15 %	
7010.90.23	Bougeoirs (de type douille où se fixe une bougie)	10	H	EXEMPTION	
7010.90.29	Autres	-	A	EXEMPTION	
7010.90.31	Taillés, polis ou dépolis, gainés ou entourés d'autres matières	10	H	15 %	
7010.90.31A	Uniquement d'une forme autre que cylindrique, d'une contenance inférieure ou égale à 180 ml et d'une ouverture inférieure ou égale à 15 mm	15	G	15 %	
7010.90.31B	Uniquement contenants cylindriques de couleur ambre, d'une ouverture inférieure ou égale à 32 mm, du type utilisé pour les médicaments	15	E	15 %	
7010.90.32	Autres, des types fabriqués dans le pays (d'une contenance supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g)	10	H	15 %	
7010.90.32A	Uniquement d'une forme autre que cylindrique, d'une contenance inférieure ou égale à 180 ml et d'une ouverture inférieure ou égale à 15 mm	15	G	15 %	
7010.90.32B	Uniquement contenants cylindriques de couleur ambre, d'une ouverture inférieure ou égale à 32 mm, du type utilisé pour les médicaments	15	E	15 %	
7010.90.33	Pour eau de Cologne	-	A	EXEMPTION	
7010.90.39	Autres	-	A	EXEMPTION	
7010.90.91	Taillés, polis ou dépolis, gainés ou entourés d'autres matières	15	G	15 %	
7010.90.91A	Uniquement d'une ouverture supérieure ou égale à 22 mm	15	H	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7010.90.91B	Uniquement flacons en verre borosilicate	0	A	15 %	
7010.90.92	Autres, des types fabriqués dans le pays (d'une contenance supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g)	15	G	15 %	
7010.90.92A	Uniquement d'une ouverture supérieure ou égale à 22 mm	15	H	15 %	
7010.90.92B	Uniquement flacons en verre borosilicate	0	A	15 %	
7010.90.93	Récipients en verre d'une contenance de 55 à 60 cm ³ pour teintures pour les chaussures	-	A	EXEMPTION	
7010.90.99	Autres	-	A	EXEMPTION	
70.11	AMPOULES ET ENVELOPPES TUBULAIRES, OUVERTES, ET LEURS PARTIES, EN VERRE, SANS GARNITURES, POUR LAMPES ÉLECTRIQUES, TUBES CATHODIQUES OU SIMILAIRES.				
7011.10.00	Pour l'éclairage électrique	0	A	10 %	
7011.20.00	Pour tubes cathodiques	0	A	10 %	
7011.90.00	Autres	0	A	10 %	
70.13	OBJETS EN VERRE POUR LE SERVICE DE LA TABLE, POUR LA CUISINE, LA TOILETTE, LE BUREAU, L'ORNEMENTATION DES APPARTEMENTS OU USAGES SIMILAIRES, AUTRES QUE CEUX DES N ^{os} 70.10 OU 70.18.				
7013.10	Objets en vitrocérame:				
7013.10.11	Biberons	15	E	10 %	
7013.10.19	Autres	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7013.10.21	Accessoires pour salles de bain à encastrer ou à fixer à demeure	15	E	10 %	
7013.10.29	Autres	15	E	15 %	
7013.10.30	Articles pour le bureau	15	E	15 %	
7013.10.90	Autres	15	E	15 %	
7013.22.00	En cristal au plomb	15	E	10 %	
7013.28.00	Autres	15	E	15 %	
7013.33.00	En cristal au plomb	15	E	10 %	
7013.37.00	Autres	15	E	15 %	
7013.41	En cristal au plomb:				
7013.41.10	Biberons	15	E	10 %	
7013.41.90	Autres	15	E	10 %	
7013.42.10	Biberons	15	E	10 %	
7013.42.90	Autres	15	E	10 %	
7013.49	Autres:				
7013.49.11	D'une contenance supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g	15	E	10 %	
7013.49.19	Autres	15	E	10 %	
7013.49.90	Autres	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7013.91.00	En cristal au plomb	15	E	10 %	
7013.99	Autres:				
7013.99.11	Accessoires pour salles de bain à encastrer ou à fixer à demeure	15	E	10 %	
7013.99.19	Autres	15	E	15 %	
7013.99.20	Articles pour le bureau	15	E	15 %	
7013.99.90	Autres	15	E	10 %	
7014.00.00	VERRERIE DE SIGNALISATION ET ÉLÉMENTS D'OPTIQUE EN VERRE (AUTRES QUE CEUX DU N° 70.15), NON TRAVAILLÉS OPTIQUEMENT .	0	A	EXEMPTION	
70.15	VERRES D'HORLOGERIE ET VERRES ANALOGUES, VERRES DE LUNETTERIE COMMUNE OU MÉDICALE, BOMBÉS, CINTRÉS, CREUSÉS OU SIMILAIRES, NON TRAVAILLÉS OPTIQUEMENT; SPHÈRES (BOULES) CREUSES ET LEURS SEGMENTS, EN VERRE, POUR LA FABRICATION DE CES VERRES.				
7015.10.00	Verres de lunetterie médicale	0	A	10 %	
7015.90.00	Autres	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
70.16	PAVÉS, DALLES, BRIQUES, CARREAUX, TUILES ET AUTRES ARTICLES, EN VERRE PRESSÉ OU MOULÉ, MÊME ARMÉ, POUR LE BÂTIMENT OU LA CONSTRUCTION; CUBES, DÉS ET AUTRE VERRERIE, MÊME SUR SUPPORT, POUR MOSAÏQUES OU DÉCORATIONS SIMILAIRES; VERRES ASSEMBLÉS EN VITRAUX; VERRE DIT "MULTICELLULAIRE" OU VERRE "MOUSSE" EN BLOCS, PANNEAUX, PLAQUES, COQUILLES OU FORMES SIMILAIRES.				
7016.10.00	Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires	10	C	15 %	
7016.90.00	Autres	10	C	10 %	
70.17	VERRERIE DE LABORATOIRE, D'HYGIÈNE OU DE PHARMACIE, MÊME GRADUÉE OU JAUGÉE.				
7017.10.00	En quartz ou en autre silice fondus	0	A	3 %	
7017.20.00	En autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par kelvin entre 0 ° C et 300 ° C	0	A	3 %	
7017.90.00	Autres	0	A	3 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
70.18	PERLES DE VERRE, IMITATIONS DE PERLES FINES OU DE CULTURE, IMITATIONS DE PIERRES GEMMES ET ARTICLES SIMILAIRES DE VERROTERIE, ET LEURS OUVRAGES AUTRES QUE LA BIJOUTERIE DE FANTAISIE; YEUX EN VERRE AUTRES QUE DE PROTHÈSE; STATUETTES ET AUTRES OBJETS D'ORNEMENTATION, EN VERRE TRAVAILLÉ AU CHALUMEAU (VERRE FILÉ), AUTRES QUE LA BIJOUTERIE DE FANTAISIE; MICROSPHÈRES DE VERRE D'UN DIAMÈTRE N'EXCÉDANT PAS 1 MM.				
7018.10.00	Perles de verre, imitations de perles fines ou de culture, imitations de pierres gemmes et articles similaires de verroterie	15	E	15 %	
7018.20.00	Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	0	A	EXEMPTION	
7018.90.00	Autres	15	E	15 %	
70.19	FIBRES DE VERRE (Y COMPRIS LA LAINE DE VERRE) ET OUVRAGES EN CES MATIÈRES (FILS, TISSUS, PAR EXEMPLE).				
7019.11.00	Fils coupés (<i>chopped strands</i>), d'une longueur n'excédant pas 50 mm	0	A	15 %	
7019.12.00	Stratifils (rovings)	0	A	15 %	
7019.19.00	Autres	0	A	15 %	
7019.31.00	Mats	0	A	10 %	
7019.32.00	Voiles	0	A	10 %	
7019.39	Autres:				
7019.39.10	Panneaux, planches ou lames, en fibres de verre, coupés à dimension, revêtus sur une des deux faces de matière plastique, pour plafonds suspendus	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7019.39.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7019.40.00	Tissus de stratifils (rovings)	0	A	EXEMPTION	
7019.51.00	D'une largeur n'excédant pas 30 cm	0	A	EXEMPTION	
7019.52.00	D'une largeur excédant 30 cm, à armure toile, d'un poids inférieur à 250 g/m ² , de filaments titrant en fils simples 136 tex ou moins	0	A	EXEMPTION	
7019.59.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7019.90.00	Autres	0	A	10 %	
70.20	AUTRES OUVRAGES EN VERRE.				
7020.00.10	Ampoules en verre pour bouteilles isolantes ou récipients similaires, d'une capacité supérieure à 30 cm ³ et d'un poids supérieur à 50 g	0	A	15 %	
7020.00.90	Autres	15	E	10 %	
71.01	PERLES FINES OU DE CULTURE, MÊME TRAVAILLÉES OU ASSORTIES MAIS NON ENFILÉES, NI MONTÉES NI SERTIES; PERLES FINES OU DE CULTURE, ENFILÉES TEMPORAIREMENT POUR LA FACILITÉ DU TRANSPORT.				
7101.10	Perles fines:				
7101.10.10	Brutes	10	E	10 %	
7101.10.20	Travaillées	10	E	15 %	
7101.21.00	Brutes	10	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7101.22.00	Travaillées	10	E	15 %	
71.02	DIAMANTS, MÊME TRAVAILLÉS, MAIS NON MONTÉS NI SERTIS.				
7102.10.00	Non triés	5	E	10 %	
7102.21.00	Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	0	A	10 %	
7102.29.00	Autres	0	A	10 %	
7102.31.00	Bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	5	E	10 %	
7102.39.00	Autres	5	E	10 %	
71.03	PIERRES GEMMES (PRÉCIEUSES OU FINES) AUTRES QUE LES DIAMANTS, MÊME TRAVAILLÉES OU ASSORTIES MAIS NON ENFILÉES, NI MONTÉES, NI SERTIES; PIERRES GEMMES (PRÉCIEUSES OU FINES) AUTRES QUE LES DIAMANTS, NON ASSORTIES, ENFILÉES TEMPORAIREMENT POUR LA FACILITÉ DU TRANSPORT.				
7103.10.00	Brutes ou simplement sciées ou dégrossies	5	E	10 %	
7103.91.00	Rubis, saphirs et émeraudes	5	E	10 %	
7103.99.00	Autres	5	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
71.04	PIERRES SYNTHÉTIQUES OU RECONSTITUÉES, MÊME TRAVAILLÉES OU ASSORTIES MAIS NON ENFILÉES, NI MONTÉES, NI SERTIES; PIERRES SYNTHÉTIQUES OU RECONSTITUÉES NON ASSORTIES, ENFILÉES TEMPORAIREMENT POUR LA FACILITÉ DU TRANSPORT.				
7104.10.00	Quartz piézo-électrique	10	E	10 %	
7104.20.00	Autres, brutes ou simplement sciées ou dégrossies	10	E	10 %	
7104.90.00	Autres	10	E	10 %	
71.05	ÉGRISÉS ET POUDRES DE PIERRES GEMMES OU DE PIERRES SYNTHÉTIQUES.				
7105.10.00	De diamants	5	E	10 %	
7105.90.00	Autres	5	E	10 %	
71.06	ARGENT (Y COMPRIS L'ARGENT DORÉ OU VERMEIL ET L'ARGENT PLATINÉ), SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES, OU EN POUDRE.				
7106.10.00	Poudres	10	E	EXEMPTION	
7106.91.00	Sous formes brutes	10	C	EXEMPTION	
7106.92.00	Sous formes mi-ouvrées	-	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7107.00.00	PLAQUÉ OU DOUBLÉ D'ARGENT SUR MÉTAUX COMMUNS, SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES.	10	E	EXEMPTION	
71.08	OR (Y COMPRIS L'OR PLATINÉ), SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES, OU EN POUDRE.				
7108.11.00	Poudres	5	E	EXEMPTION	
7108.12.00	Sous autres formes brutes	5	E	EXEMPTION	
7108.13.00	Sous autres formes mi-ouvrées	5	E	EXEMPTION	
7108.20.00	À usage monétaire	5	E	EXEMPTION	
7109.00.00	PLAQUÉ OU DOUBLÉ D'OR SUR MÉTAUX COMMUNS OU SUR ARGENT, SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES.	10	E	EXEMPTION	
71.10	PLATINE, SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES, OU EN POUDRE.				
7110.11.00	Sous formes brutes ou en poudre	0	A	EXEMPTION	
7110.19.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7110.21.00	Sous formes brutes ou en poudre	0	A	EXEMPTION	
7110.29.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7110.31.00	Sous formes brutes ou en poudre	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7110.39.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7110.41.00	Sous formes brutes ou en poudre	0	A	EXEMPTION	
7110.49.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7111.00.00	PLAQUÉ OU DOUBLÉ DE PLATINE SUR MÉTAUX COMMUNS, SUR ARGENT OU SUR OR, SOUS FORMES BRUTES OU MI-OUVRÉES.	10	E	EXEMPTION	
71.12	DÉCHETS ET DÉBRIS DE MÉTAUX PRÉCIEUX OU DE PLAQUÉ OU DOUBLÉ DE MÉTAUX PRÉCIEUX; AUTRES DÉCHETS ET DÉBRIS CONTENANT DES MÉTAUX PRÉCIEUX OU DES COMPOSÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX DU TYPE DE CEUX UTILISÉS PRINCIPALEMENT POUR LA RÉCUPÉRATION DES MÉTAUX PRÉCIEUX.				
7112.30.00	Cendres contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux	0	A	EXEMPTION	
7112.91.00	D'or, même de plaqué ou doublé d'or, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	0	A	EXEMPTION	
7112.92.00	De platine, même de plaqué ou doublé de platine, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	0	A	EXEMPTION	
7112.99.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
71.13	ARTICLES DE BIJOUTERIE OU DE JOAILLERIE ET LEURS PARTIES, EN MÉTAUX PRÉCIEUX OU EN PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX.				
7113.11.00	En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux	15	E	10 %	
7113.19.00	En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux	15	C	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7113.20.00	En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs	15	E	10 %	
71.14	ARTICLES D'ORFÈVREURIE ET LEURS PARTIES, EN MÉTAUX PRÉCIEUX OU EN PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX.				
7114.11.00	En argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux	15	E	10 %	
7114.19.00	En autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux	15	E	10 %	
7114.20.00	En plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs	15	E	10 %	
71.15	AUTRES OUVRAGES EN MÉTAUX PRÉCIEUX OU EN PLAQUÉS OU DOUBLÉS DE MÉTAUX PRÉCIEUX.				
7115.10.00	Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	0	A	10 %	
7115.90.00	Autres	15	E	10 %	
71.16	OUVRAGES EN PERLES FINES OU DE CULTURE, EN PIERRES GEMMES OU EN PIERRES SYNTHÉTIQUES OU RECONSTITUÉES.				
7116.10.00	En perles fines ou de culture	15	E	10 %	
7116.20.00	En pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées	15	E	10 %	
71.17	BIJOUTERIE DE FANTAISIE.				
7117.11.00	Boutons de manchettes et boutons similaires	15	E	15 %	
7117.19.00	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7117.90	Autres:				
7117.90.10	Boutons de manchette et boutons similaires en toutes matières, à l'exception des métaux communs	15	E	15 %	
7117.90.20	Autres, constitués au moins de deux matières différentes, à l'exception des simples dispositifs d'union	15	E	10 %	
7117.90.31	En ivoire	15	E	15 %	
7117.90.32	En écaille de tortue	15	E	15 %	
7117.90.39	Autres	15	E	15 %	
7117.90.41	En matières plastiques	15	E	10 %	
7117.90.42	En bois	15	E	15 %	
7117.90.43	En pierre de taille ou de construction, à l'exception des pierres gemmes ou similaires	15	E	15 %	
7117.90.44	En porcelaine	15	E	10 %	
7117.90.45	En autres matières céramiques	15	E	15 %	
7117.90.46	En verre	15	E	15 %	
7117.90.47	En matières végétales à tailler, à l'exception du bois; en autres matières minérales à tailler non précisées	15	E	10 %	
7117.90.49	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
71.18	MONNAIES.				
7118.10.00	Monnaies n'ayant pas cours légal, autres que les pièces d'or	5	E	EXEMPTION	
7118.90.00	Autres	5	C	EXEMPTION	
72.01	FONTES BRUTES ET FONTES SPIEGEL EN GUEUSES, SAUMONS OU AUTRES FORMES PRIMAIRES.				
7201.10.00	Fontes brutes non alliées contenant en poids 0,5 % ou moins de phosphore	0	A	EXEMPTION	
7201.20.00	Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0,5 % de phosphore	0	A	EXEMPTION	
7201.50.00	Fontes brutes alliées; fontes spiegel	0	A	EXEMPTION	
72.02	FERRO-ALLIAGES.				
7202.11.00	Contenant en poids plus de 2 % de carbone	0	A	15 %	
7202.19.00	Autres	0	A	15 %	
7202.21.00	Contenant en poids plus de 55 % de silicium	0	A	15 %	
7202.29.00	Autres	0	A	15 %	
7202.30.00	Ferrosilicomanganèse	0	A	15 %	
7202.41.00	Contenant en poids plus de 4 % de carbone	0	A	15 %	
7202.49.00	Autres	0	A	15 %	
7202.50.00	Ferrosilicochrome	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7202.60.00	Ferronickel	0	A	15 %	
7202.70.00	Ferromolybdène	0	A	15 %	
7202.80.00	Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	0	A	15 %	
7202.91.00	Ferrotitane et ferrosilicotitane	0	A	15 %	
7202.92.00	Ferrovandium	0	A	15 %	
7202.93.00	Ferroniobium	0	A	15 %	
7202.99.00	Autres	0	A	15 %	
72.03	PRODUITS FERREUX OBTENUS PAR RÉDUCTION DIRECTE DES MINÉRAIS DE FER ET AUTRES PRODUITS FERREUX SPONGIEUX, EN MORCEAUX, BOULETTES OU FORMES SIMILAIRES; FER D'UNE PURETÉ MINIMALE EN POIDS DE 99,94 %, EN MORCEAUX, BOULETTES OU FORMES SIMILAIRES.				
7203.10.00	Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	0	A	15 %	
7203.90.00	Autres	0	A	15 %	
72.04	DÉCHETS ET DÉBRIS DE FONTE, DE FER OU D'ACIER (FERRAILLES); DÉCHETS LINGOTÉS EN FER OU EN ACIER.				
7204.10.00	Déchets et débris de fonte	0	A	EXEMPTION	
7204.21.00	D'aciers inoxydables	0	A	EXEMPTION	
7204.29.00	Autres	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7204.30.00	Déchets et débris de fer ou d'acier étamés	0	A	EXEMPTION	
7204.41.00	Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets	0	A	EXEMPTION	
7204.49.00	Autres	0	A	10 %	
7204.50.00	Déchets lingotés	0	A	10 %	
72.05	GRENAILLES ET POUDRES DE FONTE BRUTE, DE FONTE SPIEGEL, DE FER OU D'ACIER.				
7205.10.00	Grenailles	0	A	EXEMPTION	
7205.21.00	D'aciers alliés	0	A	15 %	
7205.29.00	Autres	0	A	15 %	
72.06	FER ET ACIERS NON ALLIÉS EN LINGOTS OU AUTRES FORMES PRIMAIRES, À L'EXCLUSION DU FER DU N° 72.03.				
7206.10.00	Lingots	0	A	10 %	
7206.90.00	Autres	0	A	10 %	
72.07	DEMI-PRODUITS EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS.				
7207.11.00	De section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur	0	A	EXEMPTION	
7207.12.00	Autres, de section transversale rectangulaire (non carrée)	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7207.19.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7207.20.00	Contenant en poids de 0,25 % ou plus de carbone	0	A	EXEMPTION	
72.08	PRODUITS LAMINÉS PLATS, EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, D'UNE LARGEUR DE 600 MM OU PLUS, LAMINÉS À CHAUD, NON PLAQUÉS NI REVÊTUS.				
7208.10.00	Enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	0	A	EXEMPTION	
7208.25.00	D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A	EXEMPTION	
7208.26.00	D'une épaisseur de plus de 3,5 mm à 4,75 mm	0	A	10 %	
7208.27.00	D'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A	EXEMPTION	
7208.36.00	D'une épaisseur excédant 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7208.37.00	D'une épaisseur de 4,75 mm à 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7208.38.00	D'une épaisseur de plus de 3,5 mm à 4,75 mm	0	A	10 %	
7208.39.00	D'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A	EXEMPTION	
7208.40.00	Non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	10	E	EXEMPTION	
7208.51.00	D'une épaisseur excédant 10 mm	10	G	EXEMPTION	
7208.52.00	D'une épaisseur de 4,75 mm à 10 mm	5	G	EXEMPTION	
7208.53.00	D'une épaisseur de plus de 3 mm à 4,75 mm	10	G	EXEMPTION	
7208.54.00	D'une épaisseur inférieure à 3 mm	-	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7208.90.00	Autres	10	G	15 %	
72.09	PRODUITS LAMINÉS PLATS, EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, D'UNE LARGEUR DE 600 MM OU PLUS, LAMINÉS À FROID, NON PLAQUÉS NI REVÊTUS.				
7209.15.00	D'une épaisseur de 3 mm ou plus	10	G	EXEMPTION	
7209.16.00	D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm	10	G	EXEMPTION	
7209.17.00	D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm	10	H	EXEMPTION	
7209.18.00	D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm	10	G	EXEMPTION	
7209.25.00	D'une épaisseur de 3 mm ou plus	10	G	EXEMPTION	
7209.26.00	D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm	10	G	EXEMPTION	
7209.27.00	D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm	10	H	EXEMPTION	
7209.28.00	D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm	10	G	EXEMPTION	
7209.90.00	Autres	10	G	EXEMPTION	
72.10	PRODUITS LAMINÉS PLATS, EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, D'UNE LARGEUR DE 600 MM OU PLUS, PLAQUÉS OU REVÊTUS.				
7210.11.00	D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus	0	A	EXEMPTION	
7210.12.00	D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm	0	A	EXEMPTION	
7210.20.00	Plombés, y compris le fer terne	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7210.30	Zingués électrolytiquement:				
7210.30.10	Ondulés	0	A	10 %	
7210.30.20	Revêtus de matériau phosphaté	0	A	EXEMPTION	
7210.30.91	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	EXEMPTION	
7210.30.99	Autres	0	A	10 %	
7210.41.00	Ondulés	5	G	10 %	
7210.41.00A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	H	10 %	
7210.49	Autres:				
7210.49.10	Revêtus de matériau phosphaté	-	A	EXEMPTION	
7210.49.20	Autres, de calibre de 20 à 30, inclus	-	A	EXEMPTION	
7210.49.90	Autres	-	A	EXEMPTION	
7210.50.00	Revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome	0	A	EXEMPTION	
7210.61	Revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc:				
7210.61.10	Ondulés	0	A	10 %	
7210.61.10A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	H	10 %	
7210.61.20	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7210.61.20A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	H	10 %	
7210.61.90	Autres	0	A	10 %	
7210.61.90A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	H	10 %	
7210.69	Autres:				
7210.69.10	Ondulés	0	A	10 %	
7210.69.10A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	G	10 %	
7210.69.20	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	10 %	
7210.69.20A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	G	10 %	
7210.69.90	Autres	0	A	10 %	
7210.69.90A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 2 mm	15	G	10 %	
7210.70	Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques:				
7210.70.10	Ondulés	0	A	10 %	
7210.70.10A	Uniquement revêtus de peinture émaillée, d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 1,55 mm	15	H	10 %	
7210.70.10B	Uniquement revêtus de résines époxy-phénoliques, lisses	15	G	10 %	
7210.70.90	Autres	-	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7210.90	Autres:				
7210.90.11	Revêtus d'asphalte, même comportant des couches d'aluminium gaufré	0	A	10 %	
7210.90.19	Autres	0	A	10 %	
7210.90.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.11	PRODUITS LAMINÉS PLATS, EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, D'UNE LARGEUR INFÉRIEURE À 600 MM, NON PLAQUÉS NI REVÊTUS.				
7211.13.00	Laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm ou plus, non enroulés et ne présentant pas de motifs en relief	5	G	EXEMPTION	
7211.14.00	Autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	-	A	EXEMPTION	
7211.19.00	Autres	-	A	EXEMPTION	
7211.23.00	Contenant en poids moins de 0,25 % de carbone	5	G	EXEMPTION	
7211.29.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7211.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.12	PRODUITS LAMINÉS PLATS, EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, D'UNE LARGEUR INFÉRIEURE À 600 MM, PLAQUÉS OU REVÊTUS.				
7212.10	Étamés:				
7212.10.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7212.10.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7212.10.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7212.20	Zingués électrolytiquement:				
7212.20.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7212.20.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7212.20.30	Ondulés	0	A	10 %	
7212.20.91	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	10 %	
7212.20.99	Autres	0	A	10 %	
7212.30	Autrement zingués:				
7212.30.10	Feuillards ou frettes	-	A	EXEMPTION	
7212.30.20	Plats	-	A	EXEMPTION	
7212.30.30	Autres, ondulés	0	A	10 %	
7212.30.30A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 1,55 mm	15	G	10 %	
7212.30.91	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	10 %	
7212.30.99	Autres	0	A	10 %	
7212.30.99A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 1,55 mm	15	G	10 %	
7212.40	Peints, vernis ou revêtus de matières plastiques:				

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7212.40.10	Feuillards ou frettes	-	A	EXEMPTION	
7212.40.20	Plats	-	A	EXEMPTION	
7212.40.30	Autres, ondulés	0	A	10 %	
7212.40.30A	Uniquement d'une épaisseur de 0,16 mm ou plus mais n'excédant pas 1,55 mm	15	G	10 %	
7212.40.90	Autres	-	A	EXEMPTION	
7212.50	Autrement revêtus:				
7212.50.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7212.50.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7212.50.31	Revêtus d'asphalte, même comportant des couches d'aluminium gaufré	0	A	15 %	
7212.50.39	Autres	0	A	10 %	
7212.50.41	De calibre de 20 à 30, inclus	0	A	10 %	
7212.50.49	Autres	0	A	EXEMPTION	
7212.50.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7212.60	Plaqués:				
7212.60.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7212.60.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7212.60.30	Autres, ondulés	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7212.60.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.13	FIL MACHINE EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS.				
7213.10.00	Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage	15	H	EXEMPTION	
7213.20.00	Autres, en aciers de décolletage	0	A	EXEMPTION	
7213.91	De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm:				
7213.91.10	Contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	10	G	10 %	
7213.91.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7213.99	Autres:				
7213.99.10	Contenant en poids 0,6 % ou plus de carbone	10	G	10 %	
7213.99.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.14	BARRES EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS, SIMPLEMENT FORGÉES, LAMINÉES OU FILÉES À CHAUD AINSI QUE CELLES AYANT SUBI UNE TORSION APRÈS LAMINAGE.				
7214.10	Forgées:				
7214.10.10	Plats	10	E	EXEMPTION	
7214.10.90	Autres	10	E	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7214.20	Comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage:				
7214.20.10	Barres et baguettes pour renforcer le béton	15	H	EXEMPTION	
7214.20.90	Autres	15	H	10 %	
7214.30	Autres, en aciers de décolletage:				
7214.30.10	Plats	5	E	EXEMPTION	
7214.30.20	Autres, de section circulaire ou carrée	5	E	10 %	
7214.30.90	Autres	5	E	10 %	
7214.91.00	De section rectangulaire	-	A	EXEMPTION	
7214.99	Autres:				
7214.99.11	Autres, de section circulaire ou carrée	5	G	EXEMPTION	
7214.99.19	Autres	5	G	10 %	
7214.99.21	Autres, de section circulaire ou carrée	5	G	10 %	
7214.99.29	Autres	5	G	10 %	
7214.99.90	Autres	-	A	EXEMPTION	
72.15	AUTRES BARRES EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS.				
7215.10	En aciers de décolletage, simplement obtenues ou parachevées à froid:				
7215.10.10	Plats	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7215.10.20	Autres barres et baguettes, simplement étamées, zinguées ou plombées	0	A	10 %	
7215.10.30	Autres, de section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7215.10.40	Autres, de section carrée	0	A	EXEMPTION	
7215.10.90	Autres	0	A	10 %	
7215.50	Autres, simplement obtenues ou parachevées à froid:				
7215.50.11	Plats	0	A	EXEMPTION	
7215.50.12	Autres barres et baguettes étamées, zinguées ou plombées	0	A	10 %	
7215.50.13	Autres, de section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7215.50.14	Autres, de section carrée	0	A	EXEMPTION	
7215.50.19	Autres	0	A	10 %	
7215.50.21	Plats	0	A	EXEMPTION	
7215.50.22	Autres barres et baguettes étamées, zinguées ou plombées	0	A	10 %	
7215.50.23	Autres, de section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7215.50.24	Autres, de section carrée	0	A	EXEMPTION	
7215.50.29	Autres	0	A	10 %	
7215.50.31	Plats	0	A	EXEMPTION	
7215.50.32	Autres barres et baguettes étamées, zinguées ou plombées	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7215.50.33	Autres, de section circulaire, calibrées	0	A	EXEMPTION	
7215.50.34	Autres, de section circulaire, non calibrées	0	A	10 %	
7215.50.35	Autres, de section carrée	0	A	10 %	
7215.50.39	Autres	0	A	15 %	
7215.90	Autres:				
7215.90.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7215.90.20	Autres barres et baguettes étamées, zinguées ou plombées	0	A	10 %	
7215.90.31	Calibrées	0	A	EXEMPTION	
7215.90.39	Autres	0	A	10 %	
7215.90.40	Autres, de section carrée	0	A	10 %	
7215.90.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.16	PROFILÉS EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS.				
7216.10.00	Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm	-	A	EXEMPTION	
7216.21.00	Profilés en L	-	A	EXEMPTION	
7216.22.00	Profilés en T	-	A	EXEMPTION	
7216.31.00	Profilés en U	-	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7216.32.00	Profilés en I	5	C	EXEMPTION	
7216.33.00	Profilés en H	5	C	EXEMPTION	
7216.40	Profilés en L ou en T, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm ou plus:				
7216.40.10	Profilés en L	5	E	EXEMPTION	
7216.40.20	Profilés en T	5	E	EXEMPTION	
7216.50	Autres profilés, simplement laminés ou filés à chaud:				
7216.50.10	Profilés en L (en forme d'angle)	10	C	EXEMPTION	
7216.50.20	Feuilles cannelées pour toits	10	C	10 %	
7216.50.90	Autres	10	C	EXEMPTION	
7216.61	Obtenus à partir de produits laminés plats:				
7216.61.10	Profilés en L (en forme d'angle)	15	G	EXEMPTION	
7216.61.20	Feuilles cannelées pour toits	15	G	10 %	
7216.61.90	Autres	15	G	EXEMPTION	
7216.69	Autres:				
7216.69.10	Profilés en L (en forme d'angle)	15	G	EXEMPTION	
7216.69.90	Autres	15	G	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7216.91	Obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats:				
7216.91.11	Profilés en L (en forme d'angle)	15	G	15 %	
7216.91.19	Autres	15	G	10 %	
7216.99	Autres:				
7216.99.10	Profilés en L (en forme d'angle)	5	G	10 %	
7216.99.20	Feuilles cannelées pour toits	5	G	10 %	
7216.99.90	Autres	5	G	EXEMPTION	
72.17	FILS EN FER OU EN ACIERS NON ALLIÉS.				
7217.10.00	Non revêtus, même polis	-	A	EXEMPTION	
7217.20.00	Zingués	-	A	EXEMPTION	
7217.30.00	Revêtus d'autres métaux communs	-	A	EXEMPTION	
7217.90.00	Autres	5	E	EXEMPTION	
72.18	ACIERS INOXYDABLES EN LINGOTS OU AUTRES FORMES PRIMAIRES; DEMI-PRODUITS EN ACIERS INOXYDABLES.				
7218.10.00	Lingots et autres formes primaires	0	A	EXEMPTION	
7218.91.00	De section transversale rectangulaire	0	A	EXEMPTION	
7218.99.00	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
72.19	PRODUITS LAMINÉS PLATS EN ACIERS INOXYDABLES, D'UNE LARGEUR DE 600 MM OU PLUS.				
7219.11.00	D'une épaisseur excédant 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.12.00	D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.13.00	D'une épaisseur excédant 3 mm mais n'excédant pas 4,75 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.14.00	D'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.21.00	D'une épaisseur excédant 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.22.00	D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.23.00	D'une épaisseur excédant 3 mm mais n'excédant pas 4,75 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.24.00	D'une épaisseur inférieure à 3 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.31.00	D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus	0	A	EXEMPTION	
7219.32.00	D'une épaisseur excédant 3 mm mais n'excédant pas 4,75 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.33.00	D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.34.00	D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm	0	A	EXEMPTION	
7219.35.00	D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm	0	A	15 %	
7219.90.00	Autres	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
72.20	PRODUITS LAMINÉS PLATS EN ACIERS INOXYDABLES, D'UNE LARGEUR INFÉRIEURE À 600 MM.				
7220.11	D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus:				
7220.11.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7220.11.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7220.11.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7220.12	D'une épaisseur inférieure à 4,75 mm:				
7220.12.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7220.12.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7220.12.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7220.20	Simplement laminés à froid:				
7220.20.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7220.20.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7220.20.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7220.90	Autres:				
7220.90.10	Bandes	0	A	EXEMPTION	
7220.90.20	Plats	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7220.90.90	Autres	0	A	15 %	
7221.00.00	FIL MACHINE EN ACIERS INOXYDABLES.	0	A	EXEMPTION	
72.22	BARRES ET PROFILÉS EN ACIERS INOXYDABLES.				
7222.11.00	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7222.19.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7222.20	Barres simplement obtenues ou parachevées à froid:				
7222.20.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7222.20.21	Calibrées	0	A	EXEMPTION	
7222.20.29	Autres	0	A	EXEMPTION	
7222.20.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7222.30	Autres barres:				
7222.30.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7222.30.21	Calibrées	0	A	EXEMPTION	
7222.30.29	Autres	0	A	EXEMPTION	
7222.30.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7222.40.00	Profilés	0	A	EXEMPTION	
7223.00.00	FILS EN ACIERS INOXYDABLES.	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
72.24	AUTRES ACIERS ALLIÉS EN LINGOTS OU AUTRES FORMES PRIMAIRES; DEMI-PRODUITS EN AUTRES ACIERS ALLIÉS.				
7224.10.00	Lingots ou autres formes primaires	0	A	EXEMPTION	
7224.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.25	PRODUITS LAMINÉS PLATS EN AUTRES ACIERS ALLIÉS, D'UNE LARGEUR DE 600 MM OU PLUS.				
7225.11.00	À grains orientés	0	A	EXEMPTION	
7225.19.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7225.30.00	Autres, simplement laminés à chaud, enroulés	0	A	EXEMPTION	
7225.40.00	Autres, simplement laminés à chaud, non enroulés	0	A	EXEMPTION	
7225.50.00	Autres, simplement laminés à froid	0	A	EXEMPTION	
7225.91.00	Zingués électrolytiquement	0	A	EXEMPTION	
7225.92.00	Autrement zingués	0	A	EXEMPTION	
7225.99.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.26	PRODUITS LAMINÉS PLATS EN AUTRES ACIERS ALLIÉS, D'UNE LARGEUR INFÉRIEURE À 600 MM.				
7226.11.00	À grains orientés	0	A	EXEMPTION	
7226.19.00	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7226.20	En aciers à coupe rapide:				
7226.20.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7226.20.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7226.20.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7226.91	Simplement laminés à chaud:				
7226.91.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7226.91.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7226.91.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7226.92	Simplement laminés à froid:				
7226.92.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7226.92.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7226.92.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7226.99	Autres:				
7226.99.10	Feuillards ou frettes	0	A	EXEMPTION	
7226.99.20	Plats	0	A	EXEMPTION	
7226.99.90	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
72.27	FIL MACHINE EN AUTRES ACIERS ALLIÉS				
7227.10.00	En aciers à coupe rapide	0	A	EXEMPTION	
7227.20.00	En aciers silicomanganeux	0	A	EXEMPTION	
7227.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
72.28	BARRES ET PROFILÉS EN AUTRES ACIERS ALLIÉS; BARRES CREUSES POUR LE FORAGE EN ACIERS ALLIÉS OU NON ALLIÉS.				
7228.10	Barres en aciers à coupe rapide:				
7228.10.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.10.20	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7228.10.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.20	Barres en aciers silicomanganeux:				
7228.20.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.20.20	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7228.20.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.30	Autres barres, simplement laminées ou filées à chaud:				
7228.30.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.30.20	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7228.30.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.40	Autres barres, simplement forgées:				
7228.40.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.40.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.50	Autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid:				
7228.50.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.50.20	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7228.50.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.60	Autres barres:				
7228.60.10	Plats	0	A	EXEMPTION	
7228.60.20	De section circulaire	0	A	EXEMPTION	
7228.60.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
7228.70.00	Profilés	0	A	EXEMPTION	
7228.80.00	Barres creuses pour le forage	0	A	EXEMPTION	
72.29	FILS EN AUTRES ACIERS ALLIÉS.				
7229.20.00	En aciers silicomanganeux	0	A	EXEMPTION	
7229.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.01	PALPLANCHES EN FER OU EN ACIER, MEME PERCÉES OU FAITES D'ÉLÉMENTS ASSEMBLÉS; PROFILÉS OBTENUS PAR SOUDAGE, EN FER OU EN ACIER.				
7301.10.00	Palplanches	0	A	3 %	
7301.20	Profilés:				
7301.20.11	En forme d'angle ("L" ou "V")	10	E	15 %	
7301.20.19	Autres	10	E	10 %	
7301.20.91	En forme d'angle ("L" ou "V")	10	E	10 %	
7301.20.99	Autres	10	E	10 %	
73.02	ÉLÉMENTS DE VOIES FERRÉES, EN FONTE, FER OU ACIER: RAILS, CONTRE-RAILS ET CRÉMAILLÈRES, AIGUILLES, POINTES DE CŒUR, TRINGLES D'AIGUILLAGE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CROISEMENT OU DE CHANGEMENT DE VOIES, TRAVERSES, ÉCLISSES, COUSSINETS, COINS, SELLES D'ASSISE, PLAQUES DE SERRAGE, PLAQUES ET BARRES D'ÉCARTEMENT ET AUTRES PIÈCES SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LA POSE, LE JOINTEMENT OU LA FIXATION DES RAILS.				
7302.10.00	Rails	0	A	15 %	
7302.30.00	Aiguilles, pointes de cœur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies	0	A	15 %	
7302.40.00	Éclisses et selles d'assise	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7302.90	Autres:				
7302.90.10	Traverses	0	A	15 %	
73.03	TUBES, TUYAUX ET PROFILÉS CREUX, EN FONTE.				
7302.90.90	Autres	0	A	15 %	
7303.00.10	Tubes et tuyaux en fonte non malléable	5	E	10 %	
7303.00.90	Autres	5	E	10 %	
73.04	TUBES, TUYAUX ET PROFILÉS CREUX, SANS SOUDURE, EN FER OU EN ACIER.				
7304.11.00	En aciers inoxydables	0	A	10 %	
7304.19.00	Autres	0	A	10 %	
7304.22.00	Tiges de forage en aciers inoxydables	0	A	10 %	
7304.23.00	Autres tiges de forage	0	A	10 %	
7304.24.00	Autres, en aciers inoxydables	0	A	10 %	
7304.29.00	Autres	0	A	10 %	
7304.31.00	Étirés ou laminés à froid	0	A	EXEMPTION	
7304.39.00	Autres	0	A	10 %	
7304.41.00	Étirés ou laminés à froid	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7304.49.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7304.51.00	Étirés ou laminés à froid	0	A	EXEMPTION	
7304.59.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
7304.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
73.05	AUTRES TUBES ET TUYAUX (SOUDÉS OU RIVÉS, PAR EXEMPLE), DE SECTION CIRCULAIRE, D'UN DIAMÈTRE EXTÉRIEUR EXCÉDANT 406,4 MM, EN FER OU EN ACIER.				
7305.11.00	Soudés longitudinalement à l'arc immergé	0	A	EXEMPTION	
7305.12.00	Autres, soudés longitudinalement	0	A	10 %	
7305.19.00	Autres	0	A	10 %	
7305.20.00	Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	0	A	10 %	
7305.31	Soudés longitudinalement:				
7305.31.10	Conduites en acier, même frettées, du type utilisé dans les installations hydroélectriques	15	E	15 %	
7305.31.90	Autres	15	E	10 %	
7305.39	Autres:				
7305.39.10	Conduites en acier, même frettées, du type utilisé dans les installations hydroélectriques	15	E	15 %	
7305.39.90	Autres	15	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7305.90	Autres:				
7305.90.10	Conduites en acier, même frettées, du type utilisé dans les installations hydroélectriques	15	E	15 %	
7305.90.90	Autres	15	E	10 %	
73.06	AUTRES TUBES, TUYAUX ET PROFILÉS CREUX (SOUDÉS, RIVÉS, AGRAFÉS OU À BORDS SIMPLEMENT RAPPROCHÉS, PAR EXEMPLE), EN FER OU EN ACIER.				
7306.11.00	Soudés, en aciers inoxydables	0	A	10 %	
7306.19.00	Autres	0	A	10 %	
7306.21.00	Soudés, en aciers inoxydables	0	A	10 %	
7306.29.00	Autres	0	A	10 %	
7306.30	Autres, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés:				
7306.30.11	D'un diamètre extérieur égal à 7/8 de pouce	10	G	EXEMPTION	
7306.30.19	Autres	10	G	10 %	
7306.30.90	Autres	-	A	EXEMPTION	
7306.40.00	Autres, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables	0	A	EXEMPTION	
7306.50.00	Autres, soudés, de section circulaire, en autres aciers alliés	0	A	EXEMPTION	
7306.61.00	De section carrée ou rectangulaire	10	H	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7306.69.00	Autres	10	G	EXEMPTION	
7306.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
73.07	ACCESSOIRES DE TUYAUTERIE (RACCORDS, COUDES, MANCHONS, PAR EXEMPLE), EN FONTE, FER OU ACIER.				
7307.11.00	En fonte non malléable	5	E	10 %	
7307.19.00	Autres	5	C	EXEMPTION	
7307.21.00	Brides	5	E	EXEMPTION	
7307.22.00	Coudes, courbes et manchons, filetés	5	E	EXEMPTION	
7307.23.00	Accessoires à souder bout à bout	5	E	EXEMPTION	
7307.29.00	Autres	5	E	EXEMPTION	
7307.91.00	Brides	5	E	EXEMPTION	
7307.92.00	Coudes, courbes et manchons, filetés	10	E	EXEMPTION	
7307.93.00	Accessoires à souder bout à bout	5	E	EXEMPTION	
7307.99.00	Autres	5	C	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.08	CONSTRUCTIONS ET PARTIES DE CONSTRUCTIONS (PONTS ET ÉLÉMENTS DE PONTS, PORTES D'ÉCLUSES, TOURS, PYLÔNES, PILIERS, COLONNES, CHARPENTES, TOITURES, PORTES ET FENÊTRES ET LEURS CADRES, CHAMBRANLES ET SEUILS, RIDEAUX DE FERMETURE, BALUSTRADES, PAR EXEMPLE), EN FONTE, FER OU ACIER, À L'EXCEPTION DES CONSTRUCTIONS PRÉFABRIQUÉES DU N° 94.06; TÔLES, BARRES, PROFILÉS, TUBES ET SIMILAIRES, EN FONTE, FER OU ACIER, PRÉPARÉS EN VUE DE LEUR UTILISATION DANS LA CONSTRUCTION.				
7308.10.00	Ponts et éléments de ponts	15	C	15 %	
7308.20.00	Tours et pylônes	15	E	15 %	
7308.30.00	Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils	10	E	10 %	
7308.40	Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étagage:				
7308.40.10	Assises de post-contrainte	10	E	EXEMPTION	
7308.40.90	Autres	10	E	5 %	
7308.90	Autres:				
7308.90.10	Portails	10	G	10 %	
7308.90.20	Gabions	10	G	5 %	
7308.90.30	Colonnes, piliers, poteaux	10	G	15 %	
7308.90.40	Autres structures préfabriquées, à l'exception de celles du n° 94.06	10	G	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7308.90.50	Planchers et grilles, même recouverts de matières plastiques, pour enclos de porcs	10	G	3 %	
7308.90.90	Autres	10	G	10 %	
73.09	RÉSERVOIRS, FOUDRES, CUVES ET RÉCIPIENTS SIMILAIRES POUR TOUTES MATIÈRES (À L'EXCEPTION DES GAZ COMPRIMÉS OU LIQUÉFIÉS), EN FONTE, FER OU ACIER, D'UNE CONTENANCE EXCÉDANT 300 L, SANS DISPOSITIFS MÉCANIQUES OU THERMIQUES, MÊME AVEC REVÊTEMENT INTÉRIEUR OU CALORIFUGE.				
7309.00.10	D'une contenance supérieure à 500 l	10	C	10 %	
7309.00.90	Autres	10	C	15 %	
73.10	RÉSERVOIRS, FûTS, TAMBOURS, BIDONS, BOÎTES ET RÉCIPIENTS SIMILAIRES, POUR TOUTES MATIÈRES (À L'EXCEPTION DES GAZ COMPRIMÉS OU LIQUÉFIÉS), EN FONTE, FER OU ACIER, D'UNE CONTENANCE N'EXCÉDANT PAS 300 L, SANS DISPOSITIFS MÉCANIQUES OU THERMIQUES, MÊME AVEC REVÊTEMENT INTÉRIEUR OU CALORIFUGE.				
7310.10	D'une contenance de 50 l ou plus:				
7310.10.10	Récipients de fertilisation ou de sédimentation, destinés aux activités agricoles	10	E	EXEMPTION	
7310.10.90	Autres	10	E	15 %	
7310.21	Boîtes à fermer par soudage ou sertissage:				
7310.21.10	Récipients de type aérosol en fer-blanc	10	G	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7310.21.90	Autres	10	G	15 %	
7310.29	Autres:				
7310.29.10	Contenants pour cirages	15	E	EXEMPTION	
7310.29.90	Autres	15	E	15 %	
7310.29.90A	Uniquement récipients en forme de tonneau en aciers inoxydables, à l'intérieur verni et munis d'un couvercle et d'un robinet en matières plastiques, d'une contenance de 5 litres	0	A	15 %	
73.11	RÉCIPIENTS POUR GAZ COMPRIMÉS OU LIQUÉFIÉS, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7311.00.10	Cylindres pour gaz combustibles de cuisine (propane, butane ou similaires), d'une contenance supérieure à 50 livres	0	A	10 %	
7311.00.20	Cylindres pour gaz combustibles de cuisine (propane, butane ou similaires), d'une contenance inférieure ou égale à 50 livres	10	E	15 %	
7311.00.90	Autres	0	A	EXEMPTION	
73.12	TORONS, Câbles, TRESSSES, ÉLINGUES ET ARTICLES SIMILAIRES, EN FER OU EN ACIER, NON ISOLÉS POUR L'ÉLECTRICITÉ.				
7312.10	Câbles:				
7312.10.10	Pour la pêche, même combinés à d'autres matières	0	A	5 %	
7312.10.90	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7312.90.00	Autres	0	A	10 %	
7313	RONCES ARTIFICIELLES EN FER OU EN ACIER; TORSADES, BARBELÉES OU NON, EN FILS OU EN FEUILLARDS DE FER OU D'ACIER, DES TYPES UTILISÉS POUR LES CLÔTURES.				
7313.00.10	Fils galvanisés revêtus de matières plastiques ou gainés avec des matières plastiques	15	G	EXEMPTION	
7313.00.20	Ronces artificielles	15	G	15 %	
7313.00.90	Autres	15	G	15 %	
73.14	TOILES MÉTALLIQUES (Y COMPRIS LES TOILES CONTINUES OU SANS FIN), GRILLAGES ET TREILLIS, EN FILS DE FER OU D'ACIER; TÔLES ET BANDES DÉPLOYÉES, EN FER OU EN ACIER.				
7314.12.00	Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	0	A	10 %	
7314.14	Autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables:				
7314.14.10	Mailles pour tamis de carrière	0	A	10 %	
7314.14.20	Grillages et toiles métalliques destinés à la protection contre les insectes	0	A	10 %	
7314.14.30	Grillages pour clôtures	0	A	10 %	
7314.14.40	Treillis pour gabions	0	A	10 %	
7314.14.90	Autres	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7314.19	Autres:				
7314.19.10	Mailles pour tamis de carrière	10	E	10 %	
7314.19.20	Grillages et toiles métalliques destinés à la protection contre les insectes	10	E	10 %	
7314.19.30	Grillages pour clôtures	10	E	10 %	
7314.19.40	Treillis pour gabions	10	E	10 %	
7314.19.50	Autres toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines	10	G	10 %	
7314.19.90	Autres	10	E	15 %	
7314.20	Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm ²				
7314.20.10	Mailles pour tamis de carrière	10	G	10 %	
7314.20.20	Grillages pour clôtures	10	G	10 %	
7314.20.90	Autres	10	G	15 %	
7314.31	Zingués:				
7314.31.10	Mailles pour tamis de carrière	10	G	10 %	
7314.31.20	Grillages et toiles métalliques destinés à la protection contre les insectes	10	G	10 %	
7314.31.30	Grillages pour clôtures (à l'exception des clôtures pour poulaillers)	10	G	15 %	
7314.31.40	Grillages pour poulaillers	10	G	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7314.31.90	Autres	10	G	15 %	
7314.39	Autres:				
7314.39.10	Mailles pour tamis de carrière	10	G	10 %	
7314.39.20	Grillages et toiles métalliques destinés à la protection contre les insectes	10	G	10 %	
7314.39.30	Grillages pour clôtures (à l'exception des clôtures pour poulaillers)	10	G	15 %	
7314.39.40	Grillages pour poulaillers	10	G	10 %	
7314.39.90	Autres	10	G	15 %	
7314.41	Zingués:				
7314.41.10	Mailles pour tamis de carrière	10	G	10 %	
7314.41.20	Grillages pour clôtures	10	G	10 %	
7314.41.30	Treillis pour gabions	10	G	10 %	
7314.41.90	Autres	10	G	15 %	
7314.42	Recouverts de matières plastiques:				
7314.42.10	Filtres à mailles pour cyclones	10	E	15 %	
7314.42.20	Treillis pour gabions	10	E	10 %	
7314.42.90	Autres	10	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7314.49	Autres:				
7314.49.10	Mailles pour tamis de carrière	10	G	10 %	
7314.49.20	Grillages pour clôtures	10	G	10 %	
7314.49.30	Treillis pour gabions	10	G	10 %	
7314.49.90	Autres	10	G	15 %	
7314.50	Tôles et bandes déployées:				
7314.50.10	Des types utilisés comme treillis pour le crépissage	10	E	15 %	
7314.50.20	Autres, feuilles déployées, même zinguées (galvanisées), d'un numéro de calibre égal ou supérieur à USG 9 et dont l'ouverture des losanges est inférieure ou égale à trois (3) pouces	10	E	15 %	
7314.50.90	Autres	10	E	EXEMPTION	
73.15	CHAÎNES, CHÂNETTES ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7315.11.00	Chaînes à rouleaux	0	A	3 %	
7315.12.00	Autres chaînes	0	A	3 %	
7315.19.00	Parties	0	A	3 %	
7315.20.00	Chaînes antidérapantes	0	A	3 %	
7315.81.00	Chaînes à maillons à étais	0	A	3 %	
7315.82	Autres chaînes, à maillons soudés:				
7315.82.10	Galvanisées et destinées aux filets de pêche	0	A	5 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7315.82.90	Autres	0	A	15 %	
7315.89	Autres:				
7315.89.10	Galvanisées et destinées aux filets de pêche	0	A	5 %	
7315.89.90	Autres	0	A	3 %	
7315.90.00	Autres parties	0	A	15 %	
7316.00.00	ANCRES, GRAPPINS ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER.	0	A	10 %	
73.17	POINTES, CLOUS, PUNAISES, CRAMPONS APPOINTÉS, AGRAFES ONDULÉES OU BISEAUTÉES ET ARTICLES SIMILAIRES, EN FONTE, FER OU ACIER, MÊME AVEC TÊTE EN AUTRE MATIÈRE, À L'EXCLUSION DE CEUX AVEC TÊTE EN CUIVRE.				
7317.00.11	Galvanisé	10	G	10 %	
7317.00.12	Clous pour chaussures	10	G	EXEMPTION	
7317.00.19	Autres	10	G	10 %	
7317.00.20	Crampons pour clôtures	10	G	15 %	
7317.00.30	Crochets et articles analogues	10	G	15 %	
7317.00.90	Autres	10	G	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.18	VIS, BOULONS, ÉCROUS, TIRE-FOND, CROCHETS À PAS DE VIS, RIVETS, GOUPILLES, CHEVILLES, CLAVETTES, RONDELLES (Y COMPRIS LES RONDELLES DESTINÉES À FAIRE RESSORT) ET ARTICLES SIMILAIRES, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7318.11.00	Tire-fond	5	E	10 %	
7318.12.00	Autres vis à bois	5	E	10 %	
7318.13.00	Crochets et pitons à pas de vis	5	E	10 %	
7318.14.00	Vis autotaraudeuses	5	E	10 %	
7318.15.00	Autres vis et boulons, même avec leurs écrous ou rondelles	5	C	10 %	
7318.16.00	Écrous	5	C	10 %	
7318.19.00	Autres	5	E	EXEMPTION	
7318.21.00	Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	0	A	EXEMPTION	
7318.22.00	Autres rondelles	0	A	10 %	
7318.23.00	Rivets	0	A	EXEMPTION	
7318.24.00	Goupilles, chevilles et clavettes	0	A	10 %	
7318.29.00	Autres	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.19	AIGUILLES À COUDRE, AIGUILLES À TRICOTER, PASSE-LACETS, CROCHETS, POINÇONS À BRODER ET ARTICLES SIMILAIRES, POUR USAGE À LA MAIN, EN FER OU EN ACIER; ÉPINGLES DE SÛRETÉ ET AUTRES ÉPINGLES EN FER OU EN ACIER, NON DÉNOMMÉES NI COMPRIS AILLEURS.				
7319.20.00	Épingles de sûreté	0	A	15 %	
7319.30.00	Autres épingles	0	A	EXEMPTION	
7319.90	Autres:				
7319.90.10	Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	0	A	3 %	
7319.90.90	Autres	0	A	15 %	
73.20	RESSORTS ET LAMES DE RESSORTS, EN FER OU EN ACIER.				
7320.10.00	Ressorts à lames et leurs lames	10	E	EXEMPTION	
7320.20.00	Ressorts en hélice	10	E	EXEMPTION	
7320.90.00	Autres	0	A	EXEMPTION	
73.21	POÊLES, CHAUDIÈRES À FOYER, CUISINIÈRES (Y COMPRIS CEUX POUVANT ÊTRE UTILISÉS ACCESSOIREMENT POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL), BARBECUES, BRASEROS, RÉCHAUDS À GAZ, CHAUFFE-PLATS ET APPAREILS NON ÉLECTRIQUES SIMILAIRES À USAGE DOMESTIQUE, AINSI QUE LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7321.11	À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles:				
7321.11.10	Assemblés	10	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7321.11.10A	Uniquement cuisinières et tables de cuisson	15	E	15 %	
7321.11.20	Démontés ou non montés	10	E	3 %	
7321.11.20A	Uniquement cuisinières et tables de cuisson	15	E	3 %	
7321.12	À combustibles liquides:				
7321.12.10	Assemblés	15	E	15 %	
7321.12.20	Démontés ou non montés	15	E	3 %	
7321.19	Autres, y compris les appareils à combustibles solides:				
7321.19.10	Assemblés	10	E	10 %	
7321.19.10A	Uniquement pots en terre cuite de type "anafre", poêles et cuisinières portatifs	15	E	10 %	
7321.19.20	Démontés ou non montés	10	E	3 %	
7321.19.20A	Uniquement pots en terre cuite de type "anafre", poêles et cuisinières portatifs	15	E	3 %	
7321.81.00	À combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	10	G	15 %	
7321.82.00	À combustibles liquides	10	E	15 %	
7321.89.00	Autres, y compris les appareils à combustibles solides	10	E	10 %	
7321.90.00	Parties	15	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.22	RADIATEURS POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL, À CHAUFFAGE NON ÉLECTRIQUE, ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER; GÉNÉRATEURS ET DISTRIBUTEURS D'AIR CHAUD (Y COMPRIS LES DISTRIBUTEURS POUVANT ÉGALEMENT FONCTIONNER COMME DISTRIBUTEURS D'AIR FRAIS OU CONDITIONNÉ), À CHAUFFAGE NON ÉLECTRIQUE, COMPORTANT UN VENTILATEUR OU UNE SOUFFLERIE À MOTEUR, ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7322.11.00	En fonte	0	A	15 %	
7322.19.00	Autres	0	A	15 %	
7322.90.00	Autres	0	A	15 %	
73.23	ARTICLES DE MÉNAGE OU D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER; PAILLE DE FER OU D'ACIER; ÉPONGES, TORCHONS, GANTS ET ARTICLES SIMILAIRES POUR LE RÉCURAGE, LE POLISSAGE OU USAGES ANALOGUES, EN FER OU EN ACIER.				
7323.10	Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues:				
7323.10.10	Paille de fer ou d'acier	15	E	10 %	
7323.10.90	Autres	15	E	15 %	
7323.91	En fonte, non émaillée:				
7323.91.10	Pour la cuisine	15	E	15 %	
7323.91.10A	Poignées uniquement	5	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7323.91.90	Autres	15	E	15 %	
7323.91.90A	Poignées uniquement	5	E	15 %	
7323.92.00	En fonte émaillée	15	E	10 %	
7323.92.00A	Poignées uniquement	5	E	10 %	
7323.92.00B	Autres parties uniquement	5	E	10 %	
7323.93.00	En aciers inoxydables	15	E	10 %	
7323.93.00A	Poignées uniquement	5	E	10 %	
7323.92.00B	Autres parties uniquement	5	E	10 %	
7323.94.00	En fer ou en acier, émaillés	15	E	10 %	
7323.94.00A	Poignées uniquement	5	E	10 %	
7323.92.00B	Autres parties uniquement	5	E	10 %	
7323.99	Autres:				
7323.99.10	Cintres en fil	15	E	15 %	
7323.99.20	Formes pour chaussures	15	E	EXEMPTION	
7323.99.90	Autres	15	E	10 %	
7323.99.90A	Poignées uniquement	5	E	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
73.24	ARTICLES D'HYGIÈNE OU DE TOILETTE, ET LEURS PARTIES, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7324.10.00	Éviers et lavabos en aciers inoxydables	15	E	10 %	
7324.21.00	En fonte, même émaillée	15	E	10 %	
7324.29.00	Autres	15	E	10 %	
7324.90.00	Autres, y compris les parties	15	E	10 %	
73.25	AUTRES OUVRAGES MOULÉS, EN FONTE, FER OU ACIER.				
7325.10	En fonte non malléable:				
7325.10.10	Articles pour canalisations	10	E	15 %	
7325.10.90	Autres	10	E	15 %	
7325.91.00	Boulets et articles similaires pour broyeurs	0	A	3 %	
7325.99	Autres:				
7325.99.10	Articles pour canalisations	10	E	15 %	
7325.99.90	Autres	10	E	10 %	
73.26	AUTRES OUVRAGES EN FER OU ACIER.				
7326.11.00	Boulets et articles similaires pour broyeurs	0	A	3 %	
7326.19.00	Autres	10	E	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7326.20	Ouvrages en fils de fer ou d'acier:				
7326.20.10	Crochets spéciaux pour pendre le linge, des types utilisés dans les locaux commerciaux	10	E	5 %	
7326.20.20	Attaches pour fermer les sacs, revêtues de cuivre	10	E	EXEMPTION	
7326.20.90	Autres	10	E	15 %	
7326.20.90A	Uniquement pièges pour animaux	15	E	15 %	
7326.20.90B	Uniquement gabions	0	A	15 %	
7326.20.90C	Uniquement crochets à fixation rapide avec émerillon	0	A	15 %	
7326.90	Autres:				
7326.90.10	Stores et rideaux	0	A	10 %	
7326.90.20	Boîtes à outils	0	A	10 %	
7326.90.30	Arrêts pour enclos à bétail; tenseurs de fils pour clôtures	0	A	EXEMPTION	
7326.90.41	Boîtes de jonction, couvercles, moulures	0	A	15 %	
7326.90.49	Autres	0	A	10 %	
7326.90.50	Colliers, brides de support pour tuyauteries, articulations de rotules, pinces de suspension, pinces d'ancrage et dispositifs similaires	0	A	10 %	
7326.90.60	Meubles de salles de bain, même avec miroir	0	A	10 %	
7326.90.70	Abreuvoirs et mangeoires pour animaux	0	A	3 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7326.90.80	Attaches en fer-blanc pour mèches de bougie	0	A	EXEMPTION	
7326.90.90	Autres	0	A	10 %	
7401.00.00	MATTES DE CUIVRE; CUIVRE DE CÉMENT (PRÉCIPITÉ DE CUIVRE).	0	A	15 %	
7402.00.00	CUIVRE NON AFFINÉ; ANODES EN CUIVRE POUR AFFINAGE ÉLECTROLYTIQUE.	0	A	EXEMPTION	
74.03	CUIVRE AFFINÉ ET ALLIAGES DE CUIVRE SOUS FORME BRUTE.				
7403.11.00	Cathodes et sections de cathodes	0	A	10 %	
7403.12.00	Barres à fil (wire-bars)	0	A	EXEMPTION	
7403.13.00	Billettes	0	A	15 %	
7403.19.00	Autres	0	A	15 %	
7403.21.00	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A	EXEMPTION	
7403.22.00	Alliages à base de cuivre-étain (bronze)	0	A	15 %	
7403.29.00	Autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 74.05)	0	A	15 %	
7404.00.00	DÉCHETS ET DÉBRIS DE CUIVRE.	0	A	10 %	
7405.00.00	ALLIAGES MÈRES DE CUIVRE.	0	A	15 %	
74.06	POUDRES ET PAILLETES DE CUIVRE.				
7406.10.00	Poudres à structure non lamellaire	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7406.20.00	Poudres à structure lamellaire; paillettes	0	A	EXEMPTION	
74.07	BARRES ET PROFILÉS EN CUIVRE.				
7407.10	En cuivre affiné:				
7407.10.10	Barres creuses	0	A	10 %	
7407.10.20	Barres à fil (wire-bars)	0	A	EXEMPTION	
7407.10.90	Autres	0	A	10 %	
7407.21	En alliages à base de cuivre-zinc (laiton):				
7407.21.10	Barres creuses	0	A	10 %	
7407.21.90	Autres	0	A	10 %	
7407.29	Autres:				
7407.29.11	Barres creuses	0	A	10 %	
7407.29.19	Autres	0	A	10 %	
7407.29.21	Profilés creux	0	A	10 %	
7407.29.29	Autres	0	A	10 %	
7407.29.91	Barres creuses	0	A	EXEMPTION	
7407.29.99	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
74.08	FILS DE CUIVRE.				
7408.11	Dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm:				
7408.11.10	Pour le tréfilage (fil machine)	0	A	EXEMPTION	
7408.11.90	Autres	0	A	10 %	
7408.19	Autres:				
7408.19.10	Non revêtus, pour la fabrication de boîtes de conserve	0	A	EXEMPTION	
7408.19.90	Autres	0	A	10 %	
7408.21.00	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A	15 %	
7408.22.00	Alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	0	A	15 %	
7408.29.00	Autres	0	A	15 %	
74.09	TÔLES ET BANDES EN CUIVRE, D'UNE ÉPAISSEUR EXCÉDANT 0,15 MM.				
7409.11.00	Enroulées	0	A	15 %	
7409.19.00	Autres	0	A	15 %	
7409.21.00	Enroulées	0	A	EXEMPTION	
7409.29.00	Autres	0	A	15 %	
7409.31.00	Enroulées	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7409.39.00	Autres	0	A	15 %	
7409.40.00	Alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	0	A	15 %	
7409.90.00	En autres alliages de cuivre	0	A	15 %	
74.10	FEUILLES ET BANDES MINCES EN CUIVRE (MÊME IMPRIMÉES OU FIXÉES SUR PAPIER, CARTON, MATIÈRE PLASTIQUE OU SUPPORTS SIMILAIRES) D'UNE ÉPAISSEUR N'EXCÉDANT PAS 0,15 MM (SUPPORT NON COMPRIS).				
7410.11.00	En cuivre affiné	0	A	EXEMPTION	
7410.12.00	En alliages de cuivre	0	A	15 %	
7410.21.00	En cuivre affiné	0	A	15 %	
7410.22.00	En alliages de cuivre	0	A	15 %	
74.11	TUBES ET TUYAUX EN CUIVRE.				
7411.10.00	En cuivre affiné	0	A	10 %	
7411.21.00	Alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	0	A	EXEMPTION	
7411.22.00	Alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	0	A	10 %	
7411.29.00	Autres	0	A	EXEMPTION	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
74.12	ACCESSOIRES DE TUYAUTERIE (RACCORDS, COUDES, MANCHONS, PAR EXEMPLE), EN CUIVRE.				
7412.10.00	En cuivre affiné	0	A	10 %	
7412.20.00	En alliages de cuivre	0	A	10 %	
7413.00.00	TORONS, CÂBLES, TRESSÉS ET ARTICLES SIMILAIRES, EN CUIVRE, NON ISOLÉS POUR L'ÉLECTRICITÉ.	0	A	10 %	
7413.00.00A	Uniquement cuivre électrolytique	5	E	10 %	
74.15	POINTES, CLOUS, PUNAISES, CRAMPONS APPOINTÉS ET ARTICLES SIMILAIRES, EN CUIVRE OU AVEC TIGE EN FER OU EN ACIER ET TÊTE EN CUIVRE; VIS, BOULONS, ÉCROUS, CROCHETS À PAS DE VIS, RIVETS, GOUPILLES, CHEVILLES, CLAVETTES, RONDELLES (Y COMPRIS LES RONDELLES DESTINÉES À FAIRE RESSORT) ET ARTICLES SIMILAIRES, EN CUIVRE.				
7415.10.00	Pointes et clous, punaises, crampons appointés et articles similaires	0	A	EXEMPTION	
7415.21.00	Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)	0	A	EXEMPTION	
7415.29.00	Autres	0	A	10 %	
7415.33.00	Vis; boulons et écrous	0	A	EXEMPTION	
7415.39.00	Autres	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
74.18	ARTICLES DE MÉNAGE OU D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE ET LEURS PARTIES, EN CUIVRE; ÉPONGES, TORCHONS, GANTS ET ARTICLES SIMILAIRES POUR LE RÉCURAGE, LE POLISSAGE OU USAGES ANALOGUES, EN CUIVRE.				
7418.11.00	Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	15	E	15 %	
7418.19	Autres:				
7418.19.10	Articles pour la cuisine, articles de vaisselle de table	15	E	15 %	
7418.19.20	Cintres et épingles	15	E	15 %	
7418.19.90	Autres	15	E	15 %	
7418.19.90A	Poignées uniquement	0	A	15 %	
7418.20.00	Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	15	E	10 %	
74.19	AUTRES OUVRAGES EN CUIVRE.				
7419.10.00	Chaînes, chaînettes et leurs parties	0	A	15 %	
7419.91	Coulés, moulés, estampés ou forgés, mais non autrement travaillés:				
7419.91.10	Articles pour canalisations	15	E	15 %	
7419.91.90	Autres	15	E	15 %	
7419.99	Autres:				
7419.99.11	D'une capacité excédant 300 l	15	E	15 %	
7419.99.11A	Uniquement récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7419.99.19	Autres	15	E	15 %	
7419.99.19A	Uniquement récipients pour gaz comprimés ou liquéfiés	0	A	15 %	
7419.99.20	Articles en fil	0	A	15 %	
7419.99.20A	Uniquement toiles métalliques	5	E	15 %	
7419.99.30	Pour tamis ou pour la protection contre les insectes	5	E	10 %	
7419.99.90	Autres	15	E	15 %	
7419.99.90A	Uniquement anodes en cuivre ou en alliages de cuivre pour la galvanoplastie	0	A	15 %	
7419.99.90B	Uniquement ressorts de cuivre	0	A	15 %	
75.01	MATTES DE NICKEL, SINTERS D'OXYDES DE NICKEL ET AUTRES PRODUITS INTERMÉDIAIRES DE LA MÉTALLURGIE DU NICKEL.				
7501.10.00	Mattes de nickel	0	A	10 %	
7501.20.00	Sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	0	A	10 %	
75.02	NICKEL SOUS FORME BRUTE.				
7502.10.00	Nickel non allié	0	A	10 %	
7502.20.00	Alliages de nickel	0	A	10 %	
7503.00.00	DÉCHETS ET DÉBRIS DE NICKEL.	0	A	15 %	
7504.00.00	POUDRES ET PAILLETES DE NICKEL.	0	A	15 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
75.05	BARRES, PROFILÉS ET FILS, EN NICKEL.				
7505.11	En nickel non allié:				
7505.11.10	Barres creuses	0	A	10 %	
7505.11.90	Autres	0	A	15 %	
7505.12	En alliages de nickel:				
7505.12.10	Barres creuses	0	A	10 %	
7505.12.90	Autres	0	A	15 %	
7505.21.00	En nickel non allié	0	A	15 %	
7505.22.00	En alliages de nickel	0	A	15 %	
75.06	TÔLES, BANDES ET FEUILLES, EN NICKEL.				
7506.10.00	En nickel non allié	0	A	15 %	
7506.20.00	En alliages de nickel	0	A	15 %	
75.07	TUBES, TUYAUX ET ACCESSOIRES DE TUYAUTERIE (RACCORDS, COUDES, MANCHONS, PAR EXEMPLE), EN NICKEL.				
7507.11.00	En nickel non allié	0	A	10 %	
7507.12.00	En alliages de nickel	0	A	10 %	
7507.20.00	Accessoires de tuyauterie	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
75.08	AUTRES OUVRAGES EN NICKEL.				
7508.10	Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel:				
7508.10.10	Toiles métalliques	0	A	10 %	
7508.10.90	Autres	0	A	15 %	
7508.90	Autres:				
7508.90.10	Anodes pour le nickelage	0	A	EXEMPTION	
7508.90.20	Articles pour canalisations	0	A	15 %	
7508.90.31	Boulons, écrous, vis, rondelles, crochets et autres articles similaires à pas de vis	0	A	10 %	
7508.90.39	Autres	0	A	10 %	
7508.90.40	Vaisselle de table, articles d'économie domestique et leurs parties	0	A	15 %	
7508.90.51	Baignoires	0	A	10 %	
7508.90.52	Arrosoirs et becs verseurs	0	A	10 %	

Code Panama 2007	Désignation	Taux de base AC	Catégorie	Taux de base Panama	Observations
7508.90.53	Fontaines lave-mains, bidets, urinoirs, cuvettes d'aisance et réservoirs de chasse	0	A	10 %	
7508.90.54	Accessoires pour salles de bain à encastrer ou à fixer à demeure	0	A	10 %	
7508.90.59	Autres	0	A	10 %	
7508.90.61	D'une contenance de 300 l ou plus	0	A	15 %	
7508.90.69	Autres	0	A	15 %	
7508.90.70	Fûts, tambours, bidons, caisses et autres récipients similaires pour le transport et l'emballage	0	A	15 %	
7508.90.90	Autres	0	A	15 %	